

LES INONDATIONS EN EUROPE

La tempête menace de nouveau les pays ravagés

Le nombre des victimes atteindrait 3,000

Amsterdam, 4. (P.C.) — La Grande-Bretagne ravagée, les Pays-Bas et la Belgique affrontent, aujourd'hui, le danger renouvelé d'une autre violente tempête, alors que le bilan des plus grandes inondations depuis le 13^e siècle approche 1,800 victimes. Des sources fiables indiquent que ce bilan, non officiellement, a déjà dépassé 2,700 victimes.

Le chiffre officiel, pour la Hollande seulement, a atteint 1,223 aujourd'hui. Ce total comprend 240 morts à Oude Tonge, dans l'île de Goeree-Overflakkee, et 75 noyés dans la ville-sœur de Nieuw Tonge.

Il ne tient pas compte, toutefois, des rapports du bourgmestre de Sierikzee disant que plus de 1,000 personnes ont perdu la vie sur la grande île de Schouwen-Duiveland.

Ceci porterait le total en Hollande à plus de 2,000. En y ajoutant les 500 morts en Grande-Bretagne, et les 14 en Belgique, le total approche rapidement de 3,000.

Voici le bilan actuel d'après les meilleures sources non officielles: Hollande, 1,223; Angleterre, 500 (y compris 168 naufragés); Belgique, 14; total: 1,773.

Le journal d'Amsterdam, *Het Vrije Volk*, qui a été très conservateur dans ses estimés des victimes, a rapporté le chiffre accru de morts en Hollande.

Alors que des milliers d'ouvriers travaillent désespérément pour reconstruire les digues en Grande-Bretagne et en Hollande, quelque 2,000 navires et plus de 125 avions accélèrent l'évacuation de milliers de sinistrés, transis par le froid et les trois jours passés en plein air dans les villages isolés du sud-ouest de la Hollande.

Le journal *Het Vrije Volk* dit que le total des morts sur l'île de Schouwen-Duiveland, au Zeeland, pourrait approcher de 1,000. Il cite le bourgmestre de Sierikzee comme ayant dit qu'entre 300 et 400 personnes se sont noyées dans la ville de Nieuwerkerk, sur cette île.

L'évacuation des sinistrés

On a prédit de nouvelles tempêtes pour la région de la Mer du Nord. En même temps, le ministère britannique de l'Air a prédit que des vents violents, se formant dans le sud au cours de la journée, auront tendance "à rendre les marées plus hautes sur la côte est."

Déjà, un vent rageur agite la mer, le long de la côte du Nord, en Angleterre — une région dévastée par l'ouragan et les inondations, dimanche dernier.

De forts vents de l'ouest s'abatent aussi sur la Hollande. Le bureau-météorologique de la Belgique mandate que la tempête menace également les régions septentrionales du pays.

On prévoit que la violence des vents constituera une nouvelle menace pour les digues de la Hollande. Elles se sont déjà brisées à 80 endroits, tôt dimanche matin, et l'eau salée s'est répandue sur les riches terres du pays en y semant la mort.

4,000 personnes isolées

Vers midi, 4,000 personnes étaient isolées sur une partie des digues, longues de cinq huitième de mille, à Strijen, sur l'île de Beilander.

Plus de 1,500 autres attendent d'être secourus après quatre jours et quatre nuits de terreur. Elles sont perchées sur une petite section des digues à Oude-Tonge, sur l'île de Goeree-Overflakkee.

Ce rapport des horribles misères des gens de Strijen, dont la population est de 5,051, constitue les premières nouvelles provenant de l'île de Beilander. Située au sud de l'important port de Rotterdam, elle était presque complètement isolée depuis dimanche.

Les Pays-Bas ont le plus souffert des trois pays éprouvés par l'inondation. Plus de 1,000 milles carrés de son territoire reposent sous une épaisse couche d'eau salée qui ronge le sol fertile.

Les dommages incalculables atteignent des millions de dollars. En Grande-Bretagne, plus de 400 milles carrés sont inondés. A Bruxelles, les journaux estiment que les pertes s'élèvent à environ \$20,000,000 en Belgique seulement.

On estime que 80,000 personnes sont sans foyer, soit 30,000 en Grande-Bretagne et 50,000 en Hollande. On croit que des milliers d'autres manquent toujours à l'appel dans les deux pays.

Offres de secours de toutes les parties du monde

Mais les secours et les offres de secours ne manquent pas dans les pays éprouvés. De toutes les parties du monde leur parviennent des messages de sympathie.

Une vaste organisation de secours, qui compte des navires, des avions et des hommes des forces armées des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France et du Canada s'est mise rapidement en branle pour répondre aux appels pressants des centres hollandais inondés.

On essaie surtout de porter secours aux régions de Schouwen-Duiveland et aux îles de Tholand, dans le Zeeland et de Foere-Overflakkee.

La reine Juliana de Hollande, qui a visité presque toute la région inondée ces deux derniers jours, a accueilli son mari, le prince Bernhard, tôt aujourd'hui, à l'aéroport d'Amsterdam. Le prince a interrompu une visite aux Etats-Unis, revenant hâtivement dans son pays pour prendre part aux opérations de secours.

En plus des difficultés des divers pays, on a abandonné tout espoir, aujourd'hui, de retrouver le vapeur suédois *Aspo*, de 1,331 tonneaux, et son équipage de 22 matelots. Le navire est disparu sans laisser de traces après avoir envoyé un message de détresse alors qu'il se trouvait à 125 milles au large de la côte danoise.

Les eaux se retirent de la majeure partie des régions inondées de la Grande-Bretagne. Mais 1,500 pompiers ont installé quelque 350

pompes dans le but d'accélérer les opérations de débâtelment.

La police croit que le bilan ne sera pas aussi tragique que prévu en Grande-Bretagne. Ainsi, sur l'île de Canvey, dans l'estuaire de la Tamise, on croit qu'il y a eu confusion dans les rapports et que le chiffre des morts n'est que de 30 au lieu de 130 comme on l'avait dit plus tôt.

La Hollande affronte une tâche quasi surhumaine de reconstruction. Les digues de ce pays sont enfoncées à plusieurs endroits et la mer a pénétré parfois jusqu'à 40 milles à l'intérieur des terres.

M. Clarence Hunter, administrateur de la sécurité mutuelle des Etats-Unis en Hollande, a dit que le travail de reconstruction des digues coûtera des centaines de millions de dollars et durera plusieurs années.

Le ministre de l'Intérieur de Belgique a annoncé que 14 personnes et non 22 ont perdu la vie dans les désastres de fin de semaine. Cinq Belges manquent encore à l'appel.

L'enquête sur la moralité

Un document dont M. Asselin ne prend qu'une brève connaissance

Le chef Dufresne lui avait adressé un rapport contenant une multitude de détails sur les efforts de la police pour réprimer le vice commercialisé, en 1941

PAR FRANÇOIS ZALLONI

Au début de 1942, le chef de police Dufresne envoyait à M. J.-O. Asselin un document volumineux, relatif aux années 1940 et 1941, contenant les informations suivantes:

Dans le document, on trouve: Date de chaque descente effectuée par la police, heure de chaque descente, nom du ténancier arrêté, adresse du lieu où la descente a été effectuée, nom de l'officier qui a dirigé la descente, sentence imposée, initiales du juge, imposition (ou non) du cadenas, nom de l'officier qui a fixé le cadenas.

Ce matin, à la reprise de l'enquête sur la moralité, Me Jean Drapeau, un des procureurs des requérants, a interrogé le président du Comité exécutif sur la façon dont ce dernier a étudié le document dont il s'agit et sur les informations qu'il aurait pu en retirer.

De façon générale, le témoin a répondu que son étude du document avait été assez sommaire et qu'il n'en avait regardé que les grandes lignes.

Notons que ces informations avaient été demandées par M. Asselin le 13 janvier 1942, à la requête de M. Georges Guèvremont. Le chef de police Dufresne avait répondu le 25 février 1942, en faisant parvenir à M. Asselin le document dont il s'agit.

"Je l'ai regardé"

Dès le début de la séance, Me Drapeau demande: — Avez-vous pris connaissance de ce document? L'avez-vous étudié?

— Je l'ai regardé. — Avez-vous regardé le contenu du document? Avez-vous pris connaissance des informations qu'il donne?

— Non. J'ai regardé ce qui me semblait concerner les dates relatives à la situation que nous étions en train d'étudier. J'ai surtout regardé les sentences; ainsi que le genre de vice qui semblait marcher dans ce temps-là.

— Avez-vous transmis le document à M. Guèvremont? — Je crois que oui. Personnellement, non. Mais quelqu'un a dû le lui donner.

— Vous souvenez-vous si vous avez étudié ce document conjointement avec M. Guèvremont? — Nous ne l'avons pas étudié ensemble.

— M. Guèvremont vous a-t-il parlé des informations recueillies dans ce document? — Non. — En a-t-il parlé à l'exécutif? — C'est possible.

Sentences

Me Drapeau continue: — Avez-vous essayé, par le moyen de ce document ou d'une autre manière d'obtenir des renseignements sur le nombre et les catégories des maisons louches alors en opération à Montréal?

— Non. Ce document confirmait un état de choses que je connaissais déjà. Il a servi à déterminer la décision des juges d'imposer des sentences plus sévères commencent à porter fruit, vers le fin de 1941.

— Avez-vous constaté qu'au début du rapport (en 1940), les sentences imposées aux ténanciers semblaient ne jamais être supérieures à \$25?

— Non. — Avez-vous constaté que vers la fin de 1941, les sentences avaient une tendance à être augmentées à \$50?

— Je ne me rappelle pas des chiffres, mais il me semble qu'oui. A la fin, j'y trouvais surtout

des sentences à la prison; chose qui n'existait pas au début. — Avez-vous constaté que cette augmentation des sentences était en vigueur avant votre déclaration d'octobre et de novembre 1941?

— Non.

Examen du document

— Quel examen, demande Me Drapeau, avez-vous fait de ce document? — Je l'ai regardé pour vérifier les assertions du chef de police.

— Quelles assertions? — Celle-ci, par exemple: "Voici une personne condamnée 53 fois et qui reçoit toujours une sentence minime."

— Apparaissait-il dans le rapport dont il s'agit que cette personne avait été condamnée 53 fois?

— Peut-être. Mais je n'ai pas regardé le document pour trouver des noms ni des adresses. Je voulais simplement avoir la preuve des faits révélés par la police et de ceux que je connaissais moi-même.

— Avez-vous tenté de trouver s'il existait des maisons louches dans votre district de Notre-Dame-de-Grâce?

— Non. Je n'ai jamais regardé de numéros, ni de noms.

Les personnes trouvées

Me Drapeau poursuit: — Dans la colonne marquée "personnes trouvées", avez-vous constaté que les chiffres relatifs au nombre des personnes trouvées ne semblaient pas varier beaucoup, surtout dans les maisons de prostitution?

— Non. J'ai surtout regardé les sentences.

— Votre attention n'a-t-elle pas été attirée par la série de renseignements contenus dans cette colonne de "personnes trouvées"?

— Non. Mon étude était générale.

La séance a été ensuite suspendue, pour quelques minutes de repos.

Le vol du rapport Currie

Mandat d'amener émis, ce matin, contre Hensler

Un mandat d'amener a été émis, ce matin, par le juge Armand Cloutier, contre P. Hensler, l'employé d'une imprimerie de Montréal qu'on accuse d'avoir volé une copie préliminaire du rapport Currie.

Le procès de l'accusé devait avoir lieu, ce matin; mais Hensler n'était pas présent. Il est présentement retenu à Toronto où il doit répondre à une accusation de refus de pourvoir.

Hensler aurait quitté son épouse et ses trois enfants depuis 1946. Mis en vedette par le présumé vol d'une copie du rapport Currie, son épouse l'a retracé et fait arrêter par la police de Toronto.

Son procès à Montréal a donc été remis indéfiniment, c'est-à-dire jusqu'à ce que son affaire de présumé refus de pourvoir soit réglée.

Aucun indice de sabotage

Southampton, Angleterre, 4. (P.C.) — Les experts de la police n'ont trouvé aucun indice de sabotage à la suite de leur enquête sur l'incendie qui s'est déclaré la semaine dernière à bord du paquebot *Queen Elizabeth*, de 83,000 tonneaux, annonce-t-on ce matin.

Londres craint pour son commerce continu avec la Chine communiste

Hong-Kong, 4. (Reuters) — Les compagnies maritimes britanniques de Hong-Kong, qui maintiennent un commerce assez volumineux avec la Chine communiste, ont peur d'être les premières à souffrir de la décision américaine de retirer la septième escadre des eaux de Formose.

Les hommes d'affaires de cette colonie de la Couronne ont déclaré hier que la menace d'interception par les navires de guerre et les embarcations armées des nationalistes chinois — déjà considérable malgré la présence de la flotte américaine — deviendra désormais beaucoup plus grave.

(Ces craintes ont été justifiées aujourd'hui par des rapports de Taipei, Formose, d'après lesquels les nationalistes ordonneront probablement à leurs patrouilles de marine d'intercepter les navires étrangers et de décharger leurs cargaisons si l'on peut prouver que les navires se dirigent vers des ports du sous-continent chinois.)

(Des personnalités du ministère de la Défense ont laissé entendre que Tchang Kai-shek réimposera son ordre de fermeture contre tous les ports de la côte chinoise. Il avait contremandé cet ordre au début des hostilités coréennes, et le président Truman avait "neutralisé" Formose en y envoyant la septième escadre.)

Parce que le gouvernement britannique reconnaît officiellement

le régime communiste de la Chine, les compagnies britanniques de Hong-Kong ont continué à utiliser les liens commerciaux établis au cours du siècle dernier.

La révolution communiste et la guerre coréenne ont diminué ce commerce; mais c'est encore un débouché important pour la Grande-Bretagne, à la fois à Hong-Kong et au Royaume-Uni. Ce commerce est considéré comme légitime pourvu qu'aucun des produits sur lesquels les Nations Unies ont imposé un embargo ne tombe aux mains des communistes.

L'interception des navires étrangers par des navires de guerre nationalistes existait déjà malgré la neutralisation de Formose. L'an dernier il s'est produit une demi-douzaine de cas où des navires britanniques ont été en cause.

Un cargo, le *Wai Sang*, a été détenu 175 jours par des nationalistes, et son équipage a été forcé de travailler manuellement sans salaire.

Bien que les compagnies britanniques en Chine même aient connu l'hostilité de chefs communistes locaux, les ententes commerciales officielles entre la Grande-Bretagne et la Chine sont nombreuses. L'automne dernier, la Chine a donné des commandes de machinerie britannique d'une valeur globale de \$30,000,000. Plus de 1,100 compagnies britanniques ont offert de remplir ces commandes.

L'Angleterre désapprouve la déneutralisation de Formose

Eden en avise officiellement Dulles — Début d'entretiens entre eux et MM. Churchill et Stassen — "Les Etats-Unis n'ont pas apaisé les craintes de Londres — Un sénateur propose que les Américains fournissent des avions à la Chine nationaliste"

Londres, 4. (P.A.) — Le secrétaire d'Etat John Foster Dulles a été avisé, aujourd'hui, que la Grande-Bretagne désapprouve formellement la décision des Etats-Unis de déneutraliser Formose, rapportent des informateurs qualifiés.

Au cours d'un entretien privé entre les deux ministres, M. Eden a déclaré que la Grande-Bretagne désapprouve la décision des Etats-Unis de déneutraliser Formose, rapportent des informateurs qualifiés.

"Purge" ordonnée au sein de l'union des débardeurs

Miami Beach, Flo., 4. (P.A.) — Le conseil exécutif de la Fédération américaine du Travail a ordonné hier une purge immédiate "du crime, de l'escroquerie et de la corruption", dans l'union des débardeurs, et a menacé d'écarter l'union de la fédération de 8,000 membres si la réforme n'est terminée avant le 30 avril.

Le conseil a déclaré: "Les représentants de l'union qui possèdent des dossiers criminels ne peuvent être tolérés à aucune fonction officielle et doivent être immédiatement chassés de tous les postes d'autorité de votre organisation."

Au moment où le conseil publiait une copie de la lettre qui demande une purge générale "du désordre et du crime" aux quais du New-York et du New-Jersey, M. Joseph P. Ryan, président de l'Union des débardeurs entré au bureau du procureur de district Frank S. Hogan, à New-York, en réponse à une assignation.

M. Ryan a été appelé à comparaître devant un grand jury de New-York pour répondre à des questions sur des présumés liens entre des chefs de son union et les criminels qui infestent les quais.

Interrogé au sujet de l'ordre du conseil de chasser le crime, M. Ryan a répondu aux journalistes: "C'est ce que nous tentons de faire depuis un an."

Il a déclaré que le crime et la corruption dans son union n'étaient pas aussi répandus qu'on l'avait prétendu. On lui a demandé s'il était prêt à accepter la purge des chefs de son union et les criminels qui infestent les quais.

Les journaux ont aussi continué de se plaindre que la décision sur Formose pourrait généraliser la guerre en Extrême-Orient.

Dans leurs entretiens avec Dulles, on s'attend à ce que M. Eden et le premier ministre Churchill demandent des assurances à l'effet que les Etats-Unis ne prendront pas de mesures qui pourraient transformer la guerre coréenne en un conflit asiatique généralisé.

On prévoit aussi que les entretiens passeront en revue l'aspect général des relations futures entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, y compris les questions économiques.

Washington, 4. (P.A.) — Le sénateur William Fulbright, démocrate de l'Arkansas, a proposé aujourd'hui, que les Etats-Unis fournissent des avions aux forces nationalistes chinoises de Formose pour qu'elles bombardent la Chine rouge comme la Russie procure des appareils aux communistes chinois en Corée.

Remington condamné à 3 ans de prison

NEW-YORK, 4. (P.A.) — William Remington, ancien économiste du secrétariat du commerce, a été condamné, aujourd'hui, à trois ans de prison pour avoir aidé à couvrir les accusations d'avoir été un communiste.

S. E. Mgr Limoges s'en prend à une union de la F.A.T.

Mont-Laurier, Qué., 4. (P.C.) — Son Exc. Mgr J.-E. Limoges, évêque de Mont-Laurier, a signalé hier, dans une lettre circulaire aux prêtres de son diocèse, qu'une union de la Fédération américaine du Travail tente de s'implanter parmi les bûcherons du nord des Laurentides.

Il a fait remarquer que l'union, la fraternité unie des charpentiers et menuisiers (C.M.T.-F.A.T.) est une organisation "neutre" (non confessionnelle) et il a suggéré aux bûcherons du diocèse de s'unir à l'Union Catholique des Cultivateurs, qui accepte les bûcherons parmi ses membres.

Mgr Limoges affirme aussi que certaines sectes favorisent des idées "fausses et décidément mauvaises" dans les camps de bûcherons.

« Ici et là, les difficultés des bûcherons sont soulignées et des tentatives sont faites pour provoquer le mécontentement et créer la lutte des classes. Consciencieux ou non, des idées et des ambitions matérialistes sont soulevées à la discussion et l'Eglise et ses prêtres sont critiqués systématiquement ».



(Ecrit spécialement pour LE DEVOIR par Jacques Hébert, auteur d'"Aventure des trois Amériques", d'"Autour de l'Afrique" et d'"Autour du monde" qui paraissent en compagnie de son épouse un nouveau voyage en automobile au Sahara et en Afrique occidentale.)

ARTICLE 116

INCIDENT DE FRONTIERE AU TOGO (suite)

L'homme au méchant petit cigare — La question des bagages — D'homme à homme... — "Les ordres sont absolument formels"... — Ce brave douanier noir du Gold Coast

Et nous étions donc en train de discuter avec le chef de la Sûreté du Togo français qui a l'ordre d'expulser les personnages indésirables et dangereux que nous sommes. C'est un homme nerveux, qui machonne un méchant petit cigare, comme un vieux clou rouillé. Il ne l'enlève jamais, même lorsque la discussion devient orageuse.

La solution

Vendredi le 2

Un des sujets de discussion est la question de nos bagages restés à l'hôtel. Aurons-nous l'autorisation d'aller ensemble les chercher avant de retourner au Gold Coast.

Après m'avoir menacé de me mettre en prison et de me passer les menottes, l'homme au cigare se calme un peu. Nous lui proposons une nouvelle solution.

— Envoyez un de vos agents chercher nos malheureux bagages qui sont dans la chambre 18 à l'hôtel.

— Pas question. Vous irez tous les deux avec des agents dans notre camionnette. Nous surveillerons votre voiture. Mais à une condition.

— Laquelle?

— Vous allez me donner votre parole d'honneur que vous ne ferez pas d'histoire et que vous ne viendrez aussitôt. Si vous avez une parole d'honneur.

— Vous en doutez?

— Oui monsieur.

— Je vous la donne tout de même.

Nous nous rendons donc à l'hôtel de Lomé situé à environ un mille du poste-frontière. Escortés de trois agents qui nous marchent sur les talons, nous faisons une entrée spectaculaire dans la salle à manger. La patronne vient à notre rencontre.

— Chère madame je crois que nous allons vous quitter plus tôt que nous le pensions.

— Je sais. On m'a téléphoné. Prenons nos affaires dans la chambre 18 au bon lit moelleux et, toujours suivis des gardes, traversons la salle à manger devant les convives silencieux et sûrement très émus de voir passer deux bandits notoires... qui ont failli dormir dans le même hôtel qu'eux.

Cinq minutes

Retour à la frontière. Le chef de la sûreté est toujours là. Même regard à l'air. Même cigare. Avant de partir, nous voulons tenter encore une chance.

— Monsieur, puis-je vous demander une faveur?

— Laquelle?

— Vous parler cinq minutes avant de traverser la frontière.

— Seulement cinq minutes...

— D'accord.

Je voudrais essayer d'atteindre l'homme derrière le terrible chef de la Sûreté. Parler tranquillement. Essayer de se comprendre. Nous passons dans la cabane des douaniers.

— Monsieur, essayons d'oublier que vous êtes le chef de la Sûreté du Togo français et que je suis un journaliste indésirable. Vous êtes un homme et je suis un homme. Et il y a aussi une femme qui est fatiguée. Il est dix heures du soir.

— Vous êtes très bien. Vous avez l'habitude de la frontière. Des que nous arrivons en territoire britannique, un grand douanier noir vient nous accueillir: "You are very welcome. You having trouble on French side? Here you are very welcome." Il nous serre chaleureusement la main. Nous stationnons l'Alouette à côté de sa cabane. Nous sommes morts de fatigue et nous nous couchons sans même faire du thé.

"You are quite safe here, nous dit encore le grand Noir. Gold Coast Police all around you. Sleep well."

Et dans toute notre vie, nous ne nous sommes jamais sentis aussi britanniques!

N.B.—On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à: Poste Restante, KAMPALA, Ouganda, Afrique.

EN 4^e PAGE. PREMIER-MONTREAL

LE CONSEIL DOIT ECARTER CETTE LEGISLATION DE DESORDRE ET DE CORRUPTION

par André LAURENDEAU

MERCREDI, 4 FEVRIER 1953

Le Conseil doit écarter cette législation de désordre et de corruption

Le bill 34 permet à un gouvernement, n'importe lequel, de truquer la carte électorale dans les villes, et en conséquence d'y pratiquer sur une grande échelle le vol d'élections.

Il le permet par toute une série de mesures, mais particulièrement par la suppression d'un énumérateur sur deux. Désormais, l'homme du gouvernement sera seul à préparer les listes. Il sera roi et maître, à ce stade de la période électorale. Le bill 34 supprime l'énumérateur nommé sur recommandation de l'opposition.

L'Union Nationale n'a qu'une réponse. Elle dit: nous établissons l'égalité entre les campagnes et les villes, car déjà les campagnes n'avaient que l'énumérateur gouvernemental.

Cette réponse ne pourra berner que les gens très naïfs ou très ignorants de la chose électorale.

Il resterait à prouver, d'abord, qu'on a eu raison d'instaurer le système de l'énumérateur unique dans les milieux ruraux.

Mais surtout, l'on ne saurait établir la moindre comparaison, sur ce plan, entre les villes et les campagnes. Dans les campagnes, les gens se connaissent et la surveillance des *polls* est facile; qui oserait passer des *télégraphes* dans un rang ou dans un petit village? Tandis que dans les villes, surtout dans les grandes villes, à peine salue-t-on ses voisins; on démeuble souvent; on peut demeurer dans la même rue depuis dix ans et ne s'être jamais remarqué. En outre, l'habitant des villes, distrait par mille événements, s'intéresse moins à la politique que le villageois.

Le résultat, c'est que la surveillance s'exerce à peu près spontanément à la campagne. Dans les villes il faut l'organiser.

On doit l'organiser, non parce que les citadins sont plus malhonnêtes que les ruraux, mais parce que chez eux les conditions diffèrent radicalement.

Décider qu'on n'organisera pas la surveillance, et qu'un seul parti s'occupera du cens électoral, c'est abandonner l'énumération à l'arbitraire. C'est livrer légalement la rue et les *polls* aux bandits de l'organisation électorale.

Pourquoi M. Duplessis a-t-il présenté et fait voter une pareille mesure à l'Assemblée législative?

Il a subi des revers aux dernières élections. Et il les a à peu près tous subis dans les villes. L'électeur urbain lui paraît certainement de moins en moins sûr.

L'Union Nationale se prépare-t-elle à parer à toute éventualité? A-t-elle l'intention d'étouffer le vote libre des villes?

En tous cas elle agit comme si elle y était décidée, comme si elle voulait décourager d'avance toute velléité d'opposition.

En régime démocratique, c'est le peuple qui désigne l'autorité. Et l'autorité politique agit ici comme si elle voulait échapper par avance à cette autorité plus haute, le corps électoral.

La nouvelle mesure du gouvernement Duplessis est évidemment injuste et arbitraire. Elle va contre le jeu normal des institutions démocratiques. Elle est de nature à exaspérer une partie de la population qui se trouve, comme par hasard, à constituer la majorité.

Déjà les villes ont raison de se plaindre de la situation qui leur est imposée. Elles sont mal représentées à l'Assemblée législative. Un rapport du bureau confédéral de la C.T.C.C. le rappelait l'an dernier.

Ainsi, la zone constituée par Montréal et l'île Jésus comprend plus du tiers de la population québécoise, mais elle ne choisit pas les sixième des députés provinciaux. Québec subit une injustice analogue. Sherbrooke, Trois-Rivières, Shawinigan, les régions du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de Chambly sont également mises en état d'infériorité.

L'homme des régions métropolitaines peut se dire: Nous vivons en démocratie, sous la règle du *one man, one vote*; et pourtant il suffit d'un vote rural pour annuler mon vote et celui de ma femme. Le régime me considère comme un citoyen de peu de poids. En réalité il ne m'accorde pas un vote, mais un demi-vote.

M. Dominique Beaudin, directeur de la *Terre de Chez Nous*, a fort bien vu ce que la situation a de malsain, et il demandait une nouvelle mise au point de la carte électorale. Le gouvernement central y a procédé, dans une certaine mesure, puisqu'il accorde 21 députés (sur 75) à la région montréalaise, tandis que pour l'Assemblée législative la même région n'élit que 15 députés (sur 92).

Or non seulement M. Duplessis ne corrige pas l'injustice, mais il l'aggrave par le bill 34. Non seulement Montréal conserve son petit nombre de députés, mais encore la fraude électorale pourra-t-elle s'y donner libre cours. Et nous risquons d'avoir des députés élus par des *télégraphes* autant que par des individus en chair et en os.

On touche du doigt ce que la politique de M. Duplessis a de socialement malsain. Son tempérament autoritaire le porte à étouffer d'avance les oppositions. Non seulement il commet des injustices, mais il supprime les recours contre l'injustice.

A l'instant où les ouvriers sont déjà irrités par la faiblesse de leur représentation parlementaire, à l'instant où sa police a abusé de l'acte d'émeute et joué du revolver à Louiseville; à cet instant précis où les esprits sont montés, il impose un amendement à la loi des élections, dont les ouvriers seront les premières victimes.

Il les défend mal, il laisse pourrir une grève juste et légale, il laisse agir une compagnie du textile qui s'est vantée d'écraser le syndicat, dût-elle y perdre un million. Puis il installe sa police dans les édifices de cette compagnie. On dirait qu'il prend plaisir à exaspérer. Quand l'indignation est forte et que des incidents ont éclaté, que des bêtises ont été commises, il terrorise les gens, il exalte une autorité qu'il vient lui-même de bafouer en la mettant au service d'intérêts particuliers.

Il mène la province comme il mène l'Assemblée législative: partialement, nerveusement, sans le moindre esprit de tolérance, sans respecter seulement les règles du jeu; habile, retors et impitoyable. Il prend plaisir, dirait-on, à semer la discorde. Il est premier ministre avec un tempérament de chef d'opposition. Il lui arrive de se conduire comme un chef de bande plutôt que comme le gardien du bien commun.

Son bill 34 arrive comme le couronnement de cette politique socialement malsaine. Si le Conseil législatif veut légitimer son existence, il va prendre ses responsabilités. Il va placer l'intérêt de la province au-dessus des amitiés particulières. Il va mettre la hache dans une législation indéfendable et qui est, au sens propre du terme, une législation de désordre et de corruption.

André LAURENDEAU

DEFI A LA JEUNESSE FEMININE

Un communiqué de la Commission scolaire catholique de Maillardville

Il fut un temps où nous croyions à l'héroïsme de la jeunesse. C'était à l'âge où nous pensions que l'homme ne pouvait se nourrir d'illusions vaines et se mentir délibérément. Tout en exprimant le désir de réaliser de grandes choses, de courir au martyre, trop de jeunes, aujourd'hui, se contentent soigneusement derrière les abris du plaisir, taisant une existence molle et languoureuse, tout en prétendant couvrir de nobles et ambitieuses aspirations qu'ils réalisent plus tard.

On perd son temps à flâner; on ne ruine sa vie à rêver, et on meurt en plein cauchemar. On se réveille de l'autre bord, les mains vides.

Derrière soi, on aura laissé des champs désolés, des oeuvres manées; les plus belles causes auront été sacrifiées à la peur du sacrifice, à la poursuite d'une vie facile.

Est-il, en ce moment, aventure plus attrayante que la défense et l'affirmation du fait catholique et français sur la Côte Ouest de notre pays?

Le motto qui a maintenu en branle les énergies de tant de jeunes Britanniques: "Posséder le pays", A *Mare usque ad Mare* (d'une mer à l'autre), ne serait-ce pas un ressort capable de déclencher le zèle, la fierté, le patriotisme et l'apostolat de nos jeunes Canadiens français?

Dans tous les journaux du pays, nous avons lancé un appel à la jeunesse.

Pour sauver nos écoles catholiques et françaises de la Côte, il nous fallait trouver une vingtaine de jeunes filles de la trempe de Marie de l'Incarnation, à l'énergie de Marguerite Bourgeoise, au zèle et au savoir-faire d'une Mère Marie du Sacré-Coeur.

A notre connaissance, pas une jeune fille n'a eu le courage de s'enrôler au service de la cause. Quelques-unes ont écrit pour savoir si on pouvait se battre sans danger, sans blessure, sans ennui, sans dégoût.

D'autres ont demandé si cela payait bien. Certaines auraient voulu qu'on leur assure un beau voyage aller-retour, moyennant quelques semaines de service.

Heureusement, il y avait du bois tout fait, des héroïnes toutes mûres dans les ateliers du Bon-Pasteur de Québec et sur les chantiers des Ursulines de Rimouski. Déjà, elles étaient toutes embauchées sur d'autres champs de bataille. Quoi faire?

Devant les hésitations — pour ne pas dire les désertions — de notre jeunesse, ces deux vaillantes communautés ont éclairci leurs bataillons sur d'autres fronts et, dans l'espoir de retarder notre chute, nous ont délégué chacune quatre volontaires indomptables!

Dieu seul pourrait dire le courage, le dévouement, le zèle et l'ardeur de ces braves petites femmes.

"LETRES AU DEVOIR"

VEUT-ON NOUS ANGLICISER?

Monsieur le rédacteur,

Faudrait-il toujours lutter pour le respect de nos droits au Canada et même dans le Québec?

Cette réflexion me vint à l'esprit en lisant l'extrait suivant d'un journal:

Lors de l'ouverture officielle de CBFT, Radio-Canada annonce, lors d'une conférence de presse, que les deux tiers des programmes de télévision à Montréal seraient en langue française.

Les téléscripteurs de langue anglaise protestent énergiquement lorsqu'un programme français dépasse les trente minutes. D'après les récepteurs et les téléphonistes de Radio-Canada, les Canadiens anglais savent se servir de l'appareil téléphonique...

Devant cet état de fait nous nous enquissons, histoire de nous renseigner. Nous avons calculé le nombre de minutes consacrées aux deux langues, la semaine du 6 au 13 décembre, à la TV. Voici le résultat: 680 minutes en français et 985 minutes de programmes en langue anglaise. Donc, 58,4 des programmes de télévision à Montréal sont en langue anglaise cette semaine contre seulement 41,6 en français. Ceci sur un total de 1,635 minutes de programmes dans le courant de la semaine. Vive le "Fair-play"!!!

N'est-ce pas renverser?

Voici d'autres calculs démontrant clairement que Radio-Canada est plus intéressé à garder le monopole de la TV qu'à servir (non favoriser) les Canadiens français tel que la constitution l'ordonne:

Semaine du 23 au 30 décembre 1952: français, 725 minutes — 20 programmes; anglais, 735 minutes — 24 programmes; bilingues, 130 minutes — 2 programmes.

Semaine du 11 au 17 janvier 1953: français, 575 minutes — 18 programmes; anglais, 909 minutes — 28 programmes; bilingues, 120 minutes — 2 programmes.

J'aimerais à connaître le pourcentage de programmes français à Toronto-Télévision?

Vous réaliserez sans doute que la

repose pendant la campagne électorale. Ils l'auront bien mérité.

Cette enquête n'aurait-elle eu pour effet que de provoquer une réaction chez les libéraux qui dorment depuis si longtemps qu'elle aurait partiellement atteint son but.

P. L.

La Bible vous parle

Dans chaque ville que (Paul et ses compagnons) traversaient, ils notaient les décrets portés par les apôtres et les anciens de Jérusalem. Ainsi donc, les Églises se fortifiaient de jour en jour et croissaient en nombre. (Actes 16, 4-5)

Mais, combien de temps résisteront-elles?

La bataille exigerait vingt-quatre paires de bras. Elles n'en ont que huit pour parer à tous les coups!

Seigneur, les héritiers des coureurs de bois, des découvreurs du Mississipi, et des grandes plaines de l'Ouest; les successeurs des valeureux explorateurs du Fraser, du Mackenzie et des conquérants des Rocheuses; les arrière-neveux de Blanchette, des Demers, des La-combe et des Taché; les élèves de ces inlassables religieux qui couvrirent de leurs fondations toute l'Amérique du Nord; les frères et les sœurs de ces pieux de missionnaires canadiens, chevauchent encore sur tous les points du globe ont-ils donc dégénéré? N'enfament-ils plus le courage, la vaillance? N'ont-ils plus à leur sainte audace, le goût de l'aventure apostolique, l'esprit chevaleresque?

Dans les annales de l'apostolat, aurions-nous vécu notre âge d'or?

Seigneur, vous qui voyez la minorité catholique et française de la Colombie combattre le Goliath matérialiste; vous qui voyez se débattre impuissamment les griffes du géant dictateur qui veut l'avaloir, sous les yeux de gouvernants qui proclament à la barre des Nations Unies les droits sacrés des minorités, et cependant, veulent ignorer que ces mêmes minorités agonisent en certaines provinces de notre propre pays. Inspirez, Seigneur, à la jeunesse du vieux Québec de ne pas se pâmner d'admiration alors que nous sommes sous ses yeux; accordez-lui de ne pas croire qu'il suffit de nous regarder mourir, tout en nous lançant, de loin, des messages de sympathies, mais de s'enrôler sans tarder dans la vaillante armée du Bon-Pasteur de Québec ou des Ursulines de Rimouski, lesquelles ne peuvent soutenir le combat, à moins de recevoir une abondante relève de forte trempe, et, à brève échéance.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

On aimerait que les rédacteurs du grand magazine et leurs millions de lecteurs tirent la leçon qui convient d'un très lucide article paru le mois dernier chez leur

DEUX SOEURS CANADIENNES FINALEMENT LIBERÉES DE LA PRISON DE CANTON

Hong-Kong (AIF). — Le 26 décembre 1952 sont arrivées à Hong-Kong deux religieuses canadiennes, victimes de l'infâme tribunal populaire de Canton dont les brutalités ont suscité l'indignation du monde civilisé. C'est le 2 décembre 1951 que la rév. Mère Alphonsine, supérieure du "Holy Infant Orphanage", et Sœur Germaine, accusées de meurtres en masse dans leur orphelinat, et livrées à la violence de la populace, avaient été condamnées à 5 ans de prison.

Depuis un an les deux religieuses travaillaient 14 heures par jour à fabriquer des souliers. Dans l'après-midi de Noël le "Gouvernement Populaire" leur fit grâce des quatre années qui restaient mais leur donna l'ordre de quitter la Chine le lendemain. C'est en costume de prisonnières, blouse et pantalon, qu'elles furent conduites à un hôtel, situé en face de la gare, où on leur restitua leur habit religieux. A leur arrivée à Hong-Kong, les deux religieuses ont parlé avec émotion d'une orpheline, restée dans la prison de Canton, malgré des interrogatoires sans fin et toutes sortes de menaces, y compris la mort, cette jeune Chinoise avait refusé héroïquement d'accuser les Soeurs. (Fides, 10-1-53).

Bien à vous, Un TÉLESPECTATEUR.

télévision peut devenir l'arme la plus efficace pour angliciser nos enfants. Dans des mains expertes, elle anglicisera l'esprit d'une génération d'ici quelques années.

Qui est le responsable de cette politique?

Bien à vous, Un TÉLESPECTATEUR.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

COURRIER DE FRANCE

La paille et la poutre

Un article de "Life" a soulevé dans la presse française une vague d'indignation

par Pierre de GRANDPRE

L'article paru dans le dernier LIFE, qui compare longuement et lourdement la politique française à quelque égrillard spectacle de vaudeville ("le rideau se lève toujours sur une farce, dans une chambre à coucher, mêlant en scène Marianne..."), a atteint son but si ce but était, selon les termes de l'article, d'illustrer "la conception des citoyens américains, qui ne sont pas intellectuels pour un sou, sur le gouvernement de la France...". Ou s'il était plus résolu, de fustiger, de menacer, d'éveiller, de mettre le fer dans la plaie. Cette description, ajoute en effet LIFE très consciencieusement, peut paraître offensante pour un intellectuel français, mais ce dernier serait surpris de s'apercevoir combien elle correspond fidèlement à l'opinion de bien des membres du Congrès américain qui seront appelés à voter l'aide à l'étranger...

La lourde plaisanterie, aggravée d'un ton conseiller, n'a pas manqué, comme de juste, de paraître injurieuse. Toute la presse parisienne a réagi. Et puis, élégant ou non, il s'agit d'un avertissement non déguisé, d'une sorte d'ultimatum. L'impudence et la suspicion exprimées dans cet article tirent l'importance de ce qu'elles sont le reflet des inquiétudes du nouveau gouvernement républicain. Le prochain voyage d'observation de M. Foster Dulles en Europe aura pour objet, notamment, de rapporter une réponse à la question que pose avec un grand sérieux l'éditorialiste de LIFE: "Quand les politiciens français deviendront-ils majeurs?"

Posée sous cette forme, la question est plutôt imprévue. Parle-t-on vraiment de maturité? L'on vient de nous décrire les congressistes d'une façon qui donne à la haute interprétation, par la comparaison qu'elle appelle, un tour comique involontaire.

On aimerait que les rédacteurs du grand magazine et leurs millions de lecteurs tirent la leçon qui convient d'un très lucide article paru le mois dernier chez leur

DEUX SOEURS CANADIENNES FINALEMENT LIBERÉES DE LA PRISON DE CANTON

Hong-Kong (AIF). — Le 26 décembre 1952 sont arrivées à Hong-Kong deux religieuses canadiennes, victimes de l'infâme tribunal populaire de Canton dont les brutalités ont suscité l'indignation du monde civilisé. C'est le 2 décembre 1951 que la rév. Mère Alphonsine, supérieure du "Holy Infant Orphanage", et Sœur Germaine, accusées de meurtres en masse dans leur orphelinat, et livrées à la violence de la populace, avaient été condamnées à 5 ans de prison.

Depuis un an les deux religieuses travaillaient 14 heures par jour à fabriquer des souliers. Dans l'après-midi de Noël le "Gouvernement Populaire" leur fit grâce des quatre années qui restaient mais leur donna l'ordre de quitter la Chine le lendemain. C'est en costume de prisonnières, blouse et pantalon, qu'elles furent conduites à un hôtel, situé en face de la gare, où on leur restitua leur habit religieux. A leur arrivée à Hong-Kong, les deux religieuses ont parlé avec émotion d'une orpheline, restée dans la prison de Canton, malgré des interrogatoires sans fin et toutes sortes de menaces, y compris la mort, cette jeune Chinoise avait refusé héroïquement d'accuser les Soeurs. (Fides, 10-1-53).

Bien à vous, Un TÉLESPECTATEUR.

télévision peut devenir l'arme la plus efficace pour angliciser nos enfants. Dans des mains expertes, elle anglicisera l'esprit d'une génération d'ici quelques années.

Qui est le responsable de cette politique?

Bien à vous, Un TÉLESPECTATEUR.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

La Commission Scolaire Catholique de Maillardville, Colombie canadienne.

tielle qu'il contient. Le perspicace observateur qui est Brogan démontre l'illusion américaine selon laquelle le monde se plierait aisément à l'American way of life pour peu que les Américains le veuillent et fussent suffisamment d'énergie, qu'ils éliminent avec soin traités et saboteurs dans leurs services publics, et qu'ils donnent à leurs représentants à l'étranger des ordres précis pour que les solutions américaines, chèrement payées de dollars, s'imposent et "rendent" sans délais irritants.

Cette inaptitude des Américains à envisager les situations sous leur vrai jour, à tenir compte du fait que les Américains ne sont pas certains tensions actuelles, avec la France comme avec d'autres pays. C'est ainsi que l'Américain se demande naïvement comment il peut se faire que l'aide Marshall n'ait pas réduit à néant le communisme français, et s'en indignent, — ne tenant nullement compte, remarque M. Brogan, de la situation dans la société française, dans la société américaine, qui remonte en réalité à la Commune de 1871 si ce n'est à celle de 1793.

Voilà le point crucial. Le monde ne se réait pas dans l'abstrait, même à l'image de désirs généraux. On ne se trouve pas en face d'une feuille blanche où tout peut s'inscrire indifféremment. La société française a hérité ses traits essentiels d'un long passé, un présent ardu y ajoute quelques-uns de ses traits tragiques, inéductibles pour mille raisons complexes. L'argent et la bonne volonté ne peuvent pas tout faire tout d'un coup, pour transformer les démocraties européennes en luxueuses succursales européennes de l'idéal et des succès américains. Et pas ces succès ne sauraient, malgré tout, être considérés comme enviables à tous égards. S'en tenir à eux serait parfois s'appauvrir considérablement, se priver de moyens d'action devant les vrais problèmes d'aujourd'hui.

Il est certain que l'aide économique ne peut aller sans quelques contrôles ou conseils. Elle ne dispense pourtant pas d'un minimum d'intelligence des réalités.

On comprend qu'un François Mauriac, perdant un peu patience dans le *Figaro*, évoque les morts français des deux guerres (d'un nombre si supérieur aux pertes américaines), qu'il rappelle un certain nombre de bombardements américains superflus en 1944 et qu'il ose écrire, un peu rapidement, nous semble-t-il, que la torpille de la Société des Nations par les États-Unis d'Amérique est à la source de toute la souffrance des hommes d'aujourd'hui. Il est parfois nécessaire de rappeler que le réel n'est pas aussi simple et rectiligne qu'un discours ou qu'un programme électoral.

A la points des grands problèmes du siècle

Il faudra repartir à la recherche de l'héritage de problèmes et des grands conflits économiques-sociaux actuels. La France, pour rendre si tumultueuse la vie politique française et si cahotant le fonctionnement du parlementarisme au Palais Bourbon. "Plus un peuple est intelligent, disait Jacques Maritain, plus ses divisions sont graves". Le philosophe en déduisait la nécessité pour les surmonter de prendre au sérieux la loi qui fut faite aux hommes de s'aimer les uns les autres. La vérité est que la France connaît les troubles d'une immense gestation idéologique et morale. Ni l'Espagne, ni les peuples devenus communistes malgré eux, ni les nations prospères d'Amérique ne se sont données, comme a dû le faire la communauté française, ces soucis d'une synthèse politique nouvelle à créer. Elle tente d'élaborer un ordre, comme elle a toujours fait, à même ses forces vives. Elle a cherché, dans les dernières années, une formule de gouvernement qui concilierait justice et liberté, qui harmoniserait par exemple le planisme soviétique moins la dictature, et la démocratie anglo-saxonne, moins le capitalisme. Les conflits politiques actuels de la France sont une matière extrêmement riche qu'il serait sot de prétendre juger d'un mot désinvolte ou méprisant. Les conseils même que l'on prodigue ont des chances d'être bien inopé. Je voudrais parler aujourd'hui des luttes des partis et des divisions plus profondes de l'opinion à quoi elles correspondent, sujet bien actuel. Mais il était impossible de passer sous silence les significatifs mouvements d'humeur nés, d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, de la dernière saute de majorité à l'Assemblée nationale.

Comme rien n'indique que les formations du centre pourront arriver sous peu à s'assurer d'une vie stable et à affaiblir la double opposition antiparlamentaire de droite et de gauche, laquelle déboussole le régime et l'empêche d'exercer dans cette atmosphère de transactions mutuelles, de compromis, de collaboration des contraires qu'admet l'esprit anglo-saxon, il faudra ou se résigner à voir les choses filer leur train habituel et s'efforcer de comprendre l'allié français en apparence récalcitrant, ou favoriser indirectement le destin ou à souvent entraîné la France au cours de l'histoire dans des alternatives d'anarchie et de despotisme, sans qu'à aucun moment pourtant elle ait jamais nommé ni à l'ordre, ni à la liberté.

C'est dans ce maintien obstiné de deux idéaux fondamentaux, maintien plus que jamais difficile à notre époque et dans l'aire géographique et idéologique péroratoire, qu'il doit s'exercer la politique française, que celle-ci se montre beaucoup plus "mière", beaucoup mieux armée pour les inextricables combats du jour que ne l'imagine le très superficiel rédacteur de LIFE.

SANSOUCY

BLOCS-NOTES

Trop... c'est trop

Les sessions ne doivent pas traîner en longueur. Les affaires de la province sont désormais trop nombreuses et importantes pour que l'administration soit à demi paralysée par des mois et des mois de session. Car les séances de la Chambre immobilisent les ministres et aussi des tas de fonctionnaires qui doivent répondre aux questions inscrites au feuillet par les députés, préparer des dossiers, etc.

Il est donc normal que l'on fasse raisonnablement vite. Mais vouloir aller trop vite c'est plus dommageable encore qu'aller trop lentement, car alors les lois sont adoptées à la course, les crédits votés sans étude approfondie, etc.

Au début de la session provinciale il avait été décidé que la Chambre siégerait jusqu'à 11 heures du soir du mardi au jeudi et jusqu'à 6 heures le vendredi. Plus tard on a ajouté une séance à celle du vendredi, autorisant la Chambre à siéger jusqu'à 11 heures du soir ce jour-là. Apparemment ça n'est pas encore assez puisque M. Duplessis a fait inscrire au feuillet la motion suivante, qui sera probablement votée aujourd'hui:

"Que la Chambre tienne à l'avenir, et jusqu'à nouvel ordre, ses séances tous les jours de la semaine, sauf le samedi et le dimanche; la première, de 11 h. du matin jusqu'à 1 h. de l'après-midi, et la seconde, de 3 h. de l'après-midi jusqu'à 1 h. de l'après-midi, et la troisième, avec suspension de 6 h. à 8 h. du soir; et qu'à chacune de ces séances, l'ordre du jour soit réglé suivant les dispositions de l'article 115 du règlement qui ont trait aux séances du mardi."

Forcer les députés à mettre de côté une partie de leurs affaires, c'est d'ailleurs les inviter à se dédommager par des moyens peu re-

commandables. Si l'on veut avoir une députation honnête, il faut lui donner le moyen de s'acquitter de tous ses devoirs.

L'autre malheur, c'est que la Chambre pourra siéger après onze heures, le soir. M. Duplessis a condamné cette pratique un grand nombre de fois. Il affirmait que cela était "inhumain" pour l'opposition. C'était au temps des libéraux. Cette pratique serait-elle moins inhumaine quand c'est l'Union nationale qui l'applique?

Cela veut dire deux choses: 1. — Les députés perdent leur lundi de "congés"; 2. — La Chambre pourra siéger aussi longtemps qu'elle le voudra la nuit.

Les députés n'ont pas que leur métier de députés à remplir. Ils doivent gagner leur vie. Ils profitent jusqu'ici des journées de samedi et de lundi pour mettre partiellement leurs affaires en ordre. Le cas de certains avocats, marchands, industriels, est assez pitoyable. Leurs affaires s'accumulent pendant qu'ils sont pris à Québec par la session. Le lundi de chaque semaine, ils faisaient de véritables tours d'acrobatie pour mettre un peu d'ordre dans tout cela... et recevoir en même temps les douzaines d'électeurs qui venaient voir leur député.

Si ne le pourront plus. La conséquence, c'est que plusieurs députés jugeront à propos de s'absenter de la Chambre, ce qui est mauvais. Ils ont été élus pour siéger.

Si les députés à mettre de côté une partie de leurs affaires, c'est d'ailleurs les inviter à se dédommager par des moyens peu re-

commandables. Si l'on veut avoir une députation honnête, il faut lui donner le moyen de s'acquitter de tous ses devoirs.

L'autre malheur, c'est que la Chambre pourra siéger après onze heures, le soir. M. Duplessis a condamné cette pratique un grand nombre de fois. Il affirmait que cela était "inhumain" pour l'opposition. C'était au temps des libéraux. Cette pratique serait-elle moins inhumaine quand c'est l'Union nationale qui l'applique?

En Allemagne occidentale

Chômage accru, mais pour des raisons surtout saisonnières

D'après un haut fonctionnaire, cette situation n'est pas au fond plus grave que dans les autres contrées de l'Ouest

par Maximilian SAUERBORN, secrétaire d'Etat au ministère fédéral du Travail

Bonn, 3 (DK). — Dans la première moitié de janvier le chiffre des chômeurs a augmenté en Allemagne fédérale de 182.000 et s'élevait à la date du 15 à 1.869.600 (1.355.600 hommes et 514.000 femmes). A la date du 31 décembre on enregistrait par rapport à l'année précédente une augmentation d'emploi de 371.000 personnes.

Donc, s'il s'agissait seulement d'absorber le chômage existant à une date déterminée, on aurait sans doute résolu le problème au cours de l'année écoulée, du moins pour ce qui regarde les chômeurs utilisables et valides. Cependant la balance des forces de travail subit l'influence continuelle de l'afflux de réfugiés de la zone soviétique et de l'apport des années à chiffre de naissances très élevé.

La régression de l'emploi au cours du dernier trimestre 1952 concernait presque exclusivement les hommes; le nombre des femmes à l'emploi ne s'est guère modifié. On aurait tort d'interpréter ce rapport comme indice d'une aggravation de la situation économique. Cela ressort d'un relevé du développement du travail réduit, qu'on peut considérer comme un critère des développements économiques et qui indique une tendance constante de régression.

Il est donc établi que l'augmentation du chiffre des chômeurs au cours de la première moitié de janvier est attribuable pour la majeure partie à des raisons saisonnières. On ne découvre point d'influences notables d'autre nature.

Au cours des mois d'hiver, des raisons saisonnières réduisent les possibilités de travail dans de nombreuses professions industrielles et artisanales ainsi que dans le compartiment de l'hôtellerie et des restaurants. Ce sont surtout les professions à l'air libre qui sont affectées par les intempéries hivernales.

D'ordinaire on pense dans cet ordre d'idées exclusivement aux chantiers de construction. Or, encore beaucoup d'autres compartiments sont plus ou moins affectés, notamment l'industrie des matières de construction (briquetteries, tuileries, etc.), les branches artisanales (installateurs électriques, installateurs de chauffage, serruriers, plombiers, charpentiers, peintres, etc.), le compartiment du transport (réduction des services pour les secteurs du bâtiment), l'agriculture et l'horticulture, les scieries, l'industrie des pierres et terres (carrières de pierres, de gravier et de sable), l'économie forestière, voire même la navigation se borne naturellement pas à l'Al-



M. Jonas H. Mayer, vice-président de l'American Linen Supply Co., de Chicago, qui sera un des conférenciers invités à la conférence annuelle des gérants de vente, cet après-midi, à l'hôtel Mont-Royal. Cette manifestation est organisée par l'Advertising & Sales Executives Club de Montréal.

Une vacance au conseil municipal

Les conseillers de la catégorie "A" choisissent un successeur à M. Yvon Bock, à une prochaine séance

La nomination de M. Yvon Bock au poste de président du Bureau de révision des estimations entraîne une vacance au conseil municipal.

Immédiatement après son choix unanime par ses collègues du conseil, hier matin, M. Bock a présenté sa démission comme conseiller et elle a été acceptée.

M. Bock représentait les quartiers Ahuntsic et Villiers chez les Cent, depuis 1950. Les deux fonctions de conseiller et de membre du Bureau de révision des estimations sont incompatibles.

A une prochaine séance du conseil, les échevins de la catégorie "A" devront désigner un successeur à M. Bock.

Dès que sa nomination comme président du Bureau de révision des estimations eut été ratifiée par l'assemblée, M. Bock a tenu à remercier ses collègues de la marque d'estime qu'ils venaient de lui témoigner. Il souligna l'importance du tribunal municipal qu'il présidera, et rendit hommage à son prédécesseur, M. Camille Tessier.

Le maire Houde et le conseiller Reford firent l'éloge de M. Bock. M. Houde insista notamment sur la compétence légale de M. Bock et sur son dévouement à la chose municipale, en qualité d'animateur de l'Association des hommes d'affaires du Nord.

M. Houde s'est dit avoir été un peu le parrain de M. Bock au Comité exécutif.

Le Ministère de l'Industrie a sauvé plusieurs industries de la province

Les nombreux octrois qu'il a accordés ont permis à certaines industries d'acquiescer la machinerie qui leur manquait — L'inventaire des ressources naturelles — Les commissaires — L'éducation hôtelière — Le sucre d'érable

Québec, 4 (D.N.C.). — Le ministère de l'Industrie et du Commerce a sauvé un bon nombre d'industries de la province en leur consentant des octrois de quelques centaines ou de quelques milliers de dollars, a déclaré hier après-midi le titulaire de ce ministère, M. Paul Beaulieu.

Pendant l'étude de ses crédits pour 1953-54, le ministre a dit que plusieurs industries végétaient parce qu'elles n'avaient pas l'outillage moderne nécessaire, ou parce qu'elles manquaient des services de techniciens vraiment compétents. Le ministère de l'Industrie leur a permis, par une aide financière, d'acheter de la machinerie et il a mis ses techniciens à leur disposition. Mais jamais les octrois n'ont dépassé \$3.500 ou \$4.000.

L'étude des crédits de ce ministère s'est terminée hier après-midi.

Les commissaires

M. Marler a rappelé qu'un commissaire anglais du commerce est venu récemment au Canada dans le but d'acheter en particulier du fromage, peut-être pour \$1 million ou deux. On a vu aussitôt l'Ontario Cheese Board entrer en relations avec ce visiteur pour tenter de placer du fromage ontarien. Il demande si le ministère provincial du commerce fait du travail dans ce sens.

M. Beaulieu: Ce représentant anglais est venu à Québec comme en Ontario et nous avons mis nos services à sa disposition.

M. Marler: Avons-nous un personnel spécial pour la vente des produits agricoles? Dans quelle mesure pouvons-nous accomplir un travail équivalent à celui de l'Ontario Cheese Board?

M. Beaulieu: Nos services sont à la disposition de tous les autres ministères: pêcheries et agriculture, etc. C'est ainsi que nous avons aidé à disposer de produits de l'Amérique, etc. A New-York, M. Charlier a chargé de la distribution non seulement aux Etats-Unis mais en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

M. Marler: Je vois qu'on n'a pas dépensé l'argent qui avait été approprié pour les Indes occidentales.

M. Beaulieu: Ce secteur est maintenant desservi par New-York.

M. Marler: M. Messier, à Ottawa, a-t-il bénéficié d'une augmentation de salaire?

M. Beaulieu: Il reçoit \$8.000 de salaire et \$3.500 de frais de représentation.

Inventaire

M. Beaulieu a déclaré que, à un autre item, l'inventaire des ressources naturelles se poursuit. On a terminé l'inventaire dans 61 comtés sur 92. Mais le ministre fait remarquer que Montréal, qui est subdivisé en 13 comtés, ne compte en réalité que pour un comté de même que Québec qui en possède cinq. L'inventaire est terminé dans les grands comtés. Le travail qui reste à faire en sera pas dispendieux.

Le système des promotions

On s'affirme au conseil municipal, hier matin, à l'occasion de la nomination de M. C.-E. Longpré au poste de greffier de la ville

M. Charles-Edouard Longpré a inauguré hier matin sa nouvelle fonction de greffier municipal. Des son choix était annoncé par le conseil, M. Longpré prit le siège qu'occupait son prédécesseur, M. J.-A. Mongeau, au bout de la grande table des greffiers, installée au pied du fauteuil du maire.

M. Gabriel Morin prit la place que venait de quitter M. Longpré. M. Morin devendra 2e greffier adjoint, tandis que M. Arthur Hooper assumera le poste de premier adjoint du greffier. M. Hooper a poursuivi hier la tâche qu'il remplit depuis longtemps, celle de rédacteur du procès verbal.

Des applaudissements nourris ont marqué l'approbation du conseil à la recommandation du Comité exécutif proposant la nomination de M. Longpré au poste de greffier. Les conseillers Savignac et Guévremont ainsi que le maire Houde ont rendu hommage aux qualités de travail et de discrétion dont avait fait preuve M. Mongeau durant son stage de 41 ans à l'hôtel de ville; ils lui ont souhaité une heureuse retraite et bonne santé.

MM. S.-vignac, Guévremont et Houde ont par la même occasion félicité M. Longpré de son accession à son nouveau poste dont il s'est rendu digne par ses mérites et ses loyales états de service, soulignant que le conseil se trouvait aussi à maintenir le régime des promotions à l'hôtel de ville.

Le gouvernement tchèque est remanié à la russe

Vienne, 4 (P.A.). — La radio de Prague a annoncé lundi que les chefs communistes tchèques ont réorganisé le gouvernement du pays et établi un présidium de type russe pour "diriger et contrôler" les ministres tchèques.

Le remaniement fait suite à l'aveu d'un état de "mécontentement et de révolte" dans le pays. Hier le gouvernement a publié un rapport de la production de 1952 qui montre que les objectifs fixés n'ont pas été atteints.

Le bateau des hommes sans sommeil

Condanné à l'emprisonnement à vie, à la suite d'un triple meurtre en haute mer, un marin recouvre sa liberté après 15 ans, grâce à la publication d'un roman!

SÉLECTION de février vous raconte l'étrange histoire vécue d'un romancier américain qui, après avoir étudié les circonstances de ce crime et les débats du procès, acquit la conviction que l'accusé n'était pas coupable. Lisez comment elle résolut d'écrire un roman qui fut un plaidoyer dans ce sens... et contribua ainsi à faire libérer ce prisonnier innocent.

Achetez SÉLECTION de février aujourd'hui: plus de 30 articles passionnants et profitables!



M. H. W. MANNING, vice-président et administrateur délégué de The Great-West Life Assurance Company, qui a fait le compte rendu d'une année de progrès et d'expansion continue lors de l'assemblée annuelle de la Compagnie tenue à son Siège Social à Winnipeg, hier.

Le greffier C.-E. Longpré

Le Conseil municipal montréalais a nommé hier M. Charles-Edouard Longpré, greffier de la ville et directeur du secrétariat municipal.

M. Longpré succède à M. J.-Alphonse Mongeau, qui a pris sa retraite. Le nouveau greffier municipal a débuté à l'hôtel de ville en novembre 1949, en qualité de commis comptable au bureau du trésorier. En mars 1952, il permuta au bureau du greffier.

M. Longpré occupa successivement les postes de chef de bureau, de secrétaire de commissions (dont deux importantes commissions d'enquête) et d'assistant du secrétaire du Comité exécutif. Depuis 1940, M. Longpré est greffier adjoint de la Cité et secrétaire du Comité exécutif, fonction que remplissait antérieurement M. Laurent Geoffroin.

M. Longpré est aussi secrétaire de la Commission du fonds de pension des fonctionnaires municipaux depuis la création de cet organisme en 1932, et président de la Caisse populaire des fonctionnaires depuis plusieurs années. Il s'occupe beaucoup d'œuvres sociales et fait partie de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Société de Saint-Vincent-de-Paul; il est présentement marguillier du banc de la paroisse Saint-Edouard.

M. Longpré est né à Montréal et il a fait ses études primaires, commerciales et secondaires chez les Clercs de Saint-Viateur. Il est membre de l'Institut des comptables publics accrédités, de la Cambridge Society et du D.C.C.I. (chapitre de Montréal).

M. Longpré, à titre de greffier, se trouve à avoir sous ses ordres un personnel d'environ 125 fonctionnaires. Le service qu'il est appelé à diriger comprend le bureau du greffier proprement dit, le bureau du maire, le bureau du chef de conseil, le bureau des conseillers, le bureau de poste, la division de la photographie, la division des archives et celle des bibliothèques.

M. Longpré est le septième greffier de la ville de Montréal. Ses prédécesseurs furent: John P. Sexton (1840-1859); Charles Glackmeyer (1859-1891); le sénateur L.-O. David (1892-1918); René Beauséjour (1918-1925); J.-Etienne Gauthier (1926-1942); et J.-A. Mongeau (1942-1953). De 1833 à 1840, il existait un secrétaire qui paraissait jouer le rôle de greffier.

Le Dr Gustave Gingras, directeur médical de la Société de Réhabilitation des Infirmités, parlant à midi devant les membres du Club Kiwanis Saint-Laurent, a fait remarquer que la réhabilitation mentale d'un infirme mental se fait par une réhabilitation physique. Sa causerie était faite à l'occasion de la Semaine nationale de Santé organisée par la Ligue canadienne de Santé.

Le Dr Gingras a expliqué que du fait que, pendant de longues années, les infirmes n'avaient eu un endroit où recevoir un traitement convenable, leur moral se détériorait de sorte qu'il a fallu les réhabiliter pratiquement pour en faire les égaux d'autres citoyens.

"Le patient qui progresse le plus rapidement, a dit le conférencier, est celui qui prend intérêt à ce que l'on fait pour lui et le but qu'on veut lui faire atteindre."

"Le montant d'argent épargné grâce au travail accompli au Centre de Réhabilitation est presque fantastique. Nous enlevons à l'hôpital des malades qui, normalement, auraient dû y séjourner des semaines et des mois de plus et, grâce aux traitements que nous leur faisons subir, entraînement mental aussi bien que physique, plusieurs d'entre eux finissent par gagner honorablement leur subsistance au lieu d'être une charge pour leur famille ou la société."

Le Dr Gingras fit de plus remarquer que depuis trois ans que le Centre de Réhabilitation a été créé, plus de 2.000 cas ont été traités. Plus de 20% des gens ainsi traités ont pu retourner au travail et on ne peut s'imaginer ce que cela signifiait pour eux au point de vue pécuniaire. Au moins 25% de ceux qui restaient, grâce aux traitements thérapeutiques reçus, sont éparpillés le sort d'une vie dans un hôpital d'incapables. Ils ont été suffisamment réhabilités pour pouvoir rester avec leurs familles et probablement être utiles à la maison.

"Ce que nous avons accompli, ajouta le Dr Gingras, se compare favorablement avec n'importe quel centre de réhabilitation du monde. Notre organisme a été approuvé par la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et l'Association Hospitalière du Québec. Nous sommes membres actifs. Nous avons également obtenu l'appui spontané des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ce qui prouve que notre travail a une valeur réelle."

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

La Semaine de la santé

Le problème de la santé en est un autant mental que physique

C'est ce que font ressortir les causeries de 4 médecins, hier soir et à midi, devant autant de clubs d'entraide civique de la région métropolitaine

Le Dr Gustave Gingras, directeur médical de la Société de Réhabilitation des Infirmités, parlant à midi devant les membres du Club Kiwanis Saint-Laurent, a fait remarquer que la réhabilitation mentale d'un infirme mental se fait par une réhabilitation physique. Sa causerie était faite à l'occasion de la Semaine nationale de Santé organisée par la Ligue canadienne de Santé.

Le Dr Gingras a expliqué que du fait que, pendant de longues années, les infirmes n'avaient eu un endroit où recevoir un traitement convenable, leur moral se détériorait de sorte qu'il a fallu les réhabiliter pratiquement pour en faire les égaux d'autres citoyens.

"Le patient qui progresse le plus rapidement, a dit le conférencier, est celui qui prend intérêt à ce que l'on fait pour lui et le but qu'on veut lui faire atteindre."

"Le montant d'argent épargné grâce au travail accompli au Centre de Réhabilitation est presque fantastique. Nous enlevons à l'hôpital des malades qui, normalement, auraient dû y séjourner des semaines et des mois de plus et, grâce aux traitements que nous leur faisons subir, entraînement mental aussi bien que physique, plusieurs d'entre eux finissent par gagner honorablement leur subsistance au lieu d'être une charge pour leur famille ou la société."

Le Dr Gingras fit de plus remarquer que depuis trois ans que le Centre de Réhabilitation a été créé, plus de 2.000 cas ont été traités. Plus de 20% des gens ainsi traités ont pu retourner au travail et on ne peut s'imaginer ce que cela signifiait pour eux au point de vue pécuniaire. Au moins 25% de ceux qui restaient, grâce aux traitements thérapeutiques reçus, sont éparpillés le sort d'une vie dans un hôpital d'incapables. Ils ont été suffisamment réhabilités pour pouvoir rester avec leurs familles et probablement être utiles à la maison.

"Ce que nous avons accompli, ajouta le Dr Gingras, se compare favorablement avec n'importe quel centre de réhabilitation du monde. Notre organisme a été approuvé par la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et l'Association Hospitalière du Québec. Nous sommes membres actifs. Nous avons également obtenu l'appui spontané des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ce qui prouve que notre travail a une valeur réelle."

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

Le Dr Gingras a ensuite exposé que le Saint Père lui-même a honoré de la dignité de camérier secret, vient apporter la preuve que la confiance des missionnaires était bien placée. Les Pères Blancs ont un clergé africain de 50 prêtres déjà et qui se recrute de plus en plus nombreux, dans une vaste pépinière de 23 petits séminaires et de 8 grands séminaires, couvrant tout le centre de l'Afrique.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
CH. 67, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 74

Les deux clubs montréalais ont été vainqueurs hier

Le Canadien bat Citadelles et Royal gagne sur Windsor

Les équiérs de Sammy Pollock ont augmenté leur avance en tête de la Ligue Junior — Le Tricolore l'emporte par 6 à 1 — But décisif à Morrison

Les amateurs qui ont pris place dans le vaste amphithéâtre de la rue Ste-Catherine hier soir, ont vu les Citadelles pour la dernière fois cette saison, du moins en ce qui concerne les séries régulières de la Ligue Junior de Québec. Les gars de la vieille capitale en étaient à leur dernière visite au Forum, mais les Citadelles n'ont pas été favorisés dans leur rencontre contre le Canadien. Les joueurs de Pollock ont tout simplement déclassé leurs rivaux, s'assurant la victoire par le compte de 6 à 1 dans la première joute d'un programme double.

Dans la joute finale à l'affiche le Royal de Jacques Bélanger enregistrait sa 7e victoire de la saison alors qu'il était opposé aux Spitfires de Windsor et cette dernière partie fut la plus intéressante et la plus contestée de la soirée. Le club montréalais s'assura la palme par la faible marge d'un point, gagnant par 3 à 2.

Les Canadiens de Montréal ont augmenté leur avance en tête du classement de la Ligue Junior du Québec, quand ils ont défait les Citadelles de Québec, détenteurs de la 2e place du circuit.

Les Lil'ies et Phil Goyette ont encastré deux buts chacun pour les montréalais, dont les autres points ont été marqués par Claude Prévost et Jean Chabot.

Camille Henri a évité le blanchage des Québécois.

L'arbitre Mel Snowden a décerné 12 minutes mineures dont six à chaque club.

Un but de Sam Morrison au début de la 2e période a permis au Royal de Montréal, bon dernier dans le classement de la J.A.H.A., de vaincre les Spitfires de Windsor, de l'O.H.A., au compte de 3 à 2. Il s'agit d'une partie du calendrier mineur de deux ligueurs juniors du Québec et de l'Ontario.

C'était la 4e défaite des Spitfires au cours de leur tournée québécoise qui s'est terminée hier soir.

Claude Beaupré a marqué les deux autres buts du Royal. Ceux du Windsor ont été marqués à Joe Zorica et M. Brown. Les Spitfires

Béliveau et Smrke égaux

Jean Béliveau, centre-vedette des As de Québec, et Stan Smrke, brillant marqueur des Saguenéens de Chicoutimi, sont égaux en tête des meilleurs compteurs de la Ligue de hockey Senior du Québec.

Béliveau a réussi 35 buts, le plus fort total de la ligue, et a aidé à en faire compter 30 autres pour un total de 65 points. Smrke, pour sa part, a 27 buts et 38 assistances.

Deux joueurs sont également égaux en deuxième place. Il s'agit de l'ancien champion du monde, Rogers, et de l'Américain est

Le promoteur Eddie Quinn a préparé un excellent programme de lutte pour ce soir au Forum et comme les fervents de ce populaire sport seront privés de leur spectacle favori jusqu'au 19 février, les sportifs montréalais se rendront nombreux à la séance de ce soir qui réunira dans l'arène du Forum des athlètes d'avant-garde.

La rencontre principale mettra aux prises Billy Watson, de Toronto, et Buddy Rogers, de Camden, New-Jersey, dans un match de deux heures et l'Américain est

favori pour vaincre l'Irlandais dans cette grande finale.

Un ancien champion du monde, Rogers est bien décidé à reconquérir le titre et Watson est un obstacle dont il voudra se débarrasser. Rogers, on le sait, ne recule devant aucun moyen pour parvenir à ses fins. Il emploiera probablement toutes les ressources et tous les trucs du métier pour avoir raison du champion poids-lourd de l'Empire britannique.

Le programme de ce soir est un véritable gala de lutte. En semi-

finale, le célèbre gladiateur noir Bobo Brazile s'attaquera au géant des Ozarks, Ski-Hi Lee. Dans une autre préliminaire, Ernie Dusek fera face à George Scott tandis que dans l'autre Ernie Dusek en viendra aux prises avec Manuel Cor tez.

Rogers a reçu la promesse du promoteur Eddie Quinn qu'il obtiendrait un match contre Wladek Kowalski s'il réussissait à vaincre tout d'abord les aspirants logiques locaux, dont Whipper Watson.

Watson n'est pas le dernier venu. Il est considéré comme le meilleur lutteur au Canada depuis que Yvon Robert a pris sa retraite. Il détient toujours la couronne des poids-lourds de l'Empire britannique et lui aussi aspire à un match pour le titre mondial. Il ne serait pas surprenant qu'un revers se produise ce soir car Watson a fait face au cours de sa carrière aux meilleurs gladiateurs du monde et il en a battu un bon nombre. Watson s'est même déclaré confiant de pouvoir l'emporter car je connais à la lettre le style de Rogers et je sais comment le mal triser.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

Le classement des équipes

Ligue Nationale

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Billy Watson contre Buddy Rogers, en finale

Le promoteur Eddie Quinn a préparé un excellent programme de lutte pour ce soir au Forum et comme les fervents de ce populaire sport seront privés de leur spectacle favori jusqu'au 19 février, les sportifs montréalais se rendront nombreux à la séance de ce soir qui réunira dans l'arène du Forum des athlètes d'avant-garde.

La rencontre principale mettra aux prises Billy Watson, de Toronto, et Buddy Rogers, de Camden, New-Jersey, dans un match de deux heures et l'Américain est

favori pour vaincre l'Irlandais dans cette grande finale.

Un ancien champion du monde, Rogers est bien décidé à reconquérir le titre et Watson est un obstacle dont il voudra se débarrasser. Rogers, on le sait, ne recule devant aucun moyen pour parvenir à ses fins. Il emploiera probablement toutes les ressources et tous les trucs du métier pour avoir raison du champion poids-lourd de l'Empire britannique.

Le programme de ce soir est un véritable gala de lutte. En semi-

finale, le célèbre gladiateur noir Bobo Brazile s'attaquera au géant des Ozarks, Ski-Hi Lee. Dans une autre préliminaire, Ernie Dusek fera face à George Scott tandis que dans l'autre Ernie Dusek en viendra aux prises avec Manuel Cor tez.

Rogers a reçu la promesse du promoteur Eddie Quinn qu'il obtiendrait un match contre Wladek Kowalski s'il réussissait à vaincre tout d'abord les aspirants logiques locaux, dont Whipper Watson.

Watson n'est pas le dernier venu. Il est considéré comme le meilleur lutteur au Canada depuis que Yvon Robert a pris sa retraite. Il détient toujours la couronne des poids-lourds de l'Empire britannique et lui aussi aspire à un match pour le titre mondial. Il ne serait pas surprenant qu'un revers se produise ce soir car Watson a fait face au cours de sa carrière aux meilleurs gladiateurs du monde et il en a battu un bon nombre. Watson s'est même déclaré confiant de pouvoir l'emporter car je connais à la lettre le style de Rogers et je sais comment le mal triser.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

Le classement des équipes

Ligue Nationale

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Le hockey amateur et professionnel

Watson n'est pas le dernier venu. Il est considéré comme le meilleur lutteur au Canada depuis que Yvon Robert a pris sa retraite. Il détient toujours la couronne des poids-lourds de l'Empire britannique et lui aussi aspire à un match pour le titre mondial. Il ne serait pas surprenant qu'un revers se produise ce soir car Watson a fait face au cours de sa carrière aux meilleurs gladiateurs du monde et il en a battu un bon nombre. Watson s'est même déclaré confiant de pouvoir l'emporter car je connais à la lettre le style de Rogers et je sais comment le mal triser.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

Le classement des équipes

Ligue Nationale

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

Ligue Junior

Ligue Senior

FORUM

LUTTE

"WHIPPER" BILLY WATSON

VS

"NATURE BOY" ROGERS

2 chutes sur 3 à finir

3 - autres grands combats - 3

Billets: \$1.00 à \$2.00, en vente aux guichets des rues Atwater et Classe.

Sièges à 75, dans la section Terrasse, en vente, ce soir, à 7 heures, au guichet de la rue Saint-Luc.

Jeu, 5 février, à 8.30 p.m.

HOCKEY N.H.L.

TORONTO VS CANADIENS

Sièges à \$1.50 dans la section-terrasse en vente jeudi matin à 10 h.

Admission générale: \$1.50, \$1.25.

Jack Adams devra payer une amende de cinq cents dollars

Le président Clarence Campbell, de la Ligue de hockey Nationale, a annoncé hier soir, que Jack Adams, général des Alouettes de Détroit, avait été condamné à une amende de \$500 pour avoir accosté l'arbitre Red Storey dans le corridor menant à la chambre des arbitres et pour

avoir pénétré dans la chambre de Storey à la patinoire Olympia de Détroit.

Adams a violé les règlements de la ligue le 18 janvier entre les périodes d'une joute entre les Canadiens de Montréal et les Red Wings.

Il y a quelques jours, Bill Tobin, général des Eperviers de Chicago, a été condamné à une amende de \$500 pour une semblable infraction aux règlements. Adams et Tobin sont tous deux gouverneurs de la ligue pour leurs clubs respectifs.

Dans sa déclaration révélant l'amende imposée à Adams, souvent surnommé le "Souriant Jack", Campbell a dit qu'il avait été décidé à l'assemblée annuelle de la N.H.L. en juin dernier, qu'il n'était d'aucune utilité de permettre à des directeurs de club de discuter avec les arbitres, au cours d'une joute, des incidents de cette partie. "Souvent", ajouta-t-il, "le résultat de ces discussions est de la critique exagérée et des tentatives d'intimidation."

On en vint donc à la décision de défendre aux représentants d'une équipe d'entrer dans la chambre des arbitres en aucun temps le jour d'une partie, avec ou sans permission.

Campbell a expliqué que ce règlement s'adresse aux gouverneurs de la ligue aussi bien qu'aux directeurs d'un club et "qu'il sera mis en force de façon stricte afin que les arbitres puissent accomplir leur tâche libérés de toute plainte, de toute critique ou de toute menace ayant pour but d'influencer leur travail."

"Dans le cas présent, on a prétendu que l'arbitre avait invité Adams à entrer dans sa chambre. Ceci a été démenti par Storey. L'audience de samedi soir (à Détroit), a servi surtout à découvrir la vérité sur ce point. Les témoignages ont été tellement contradictoires qu'il est impossible d'en arriver à une conclusion."

"Toutefois, le but premier du règlement revisé est d'éliminer toute influence auprès des arbitres le jour d'une partie et, dans le cas présent, on a évidemment violé la forme et l'intention de ce règlement, indépendamment du fait que permission d'entrer, d'une manière ou d'une autre, ait été ou non accordée par l'arbitre."

Campbell a ajouté qu'il n'avait aucune autre offense du genre à étudier présentement mais il a dit que les arbitres ne doivent pas être molestés ou intimidés car "toute prochaine infraction résultera en des punitions encore plus sévères."

Ce qu'il y a de mieux



CLIMATISÉE

LA LUTTE TÉLÉVISÉE

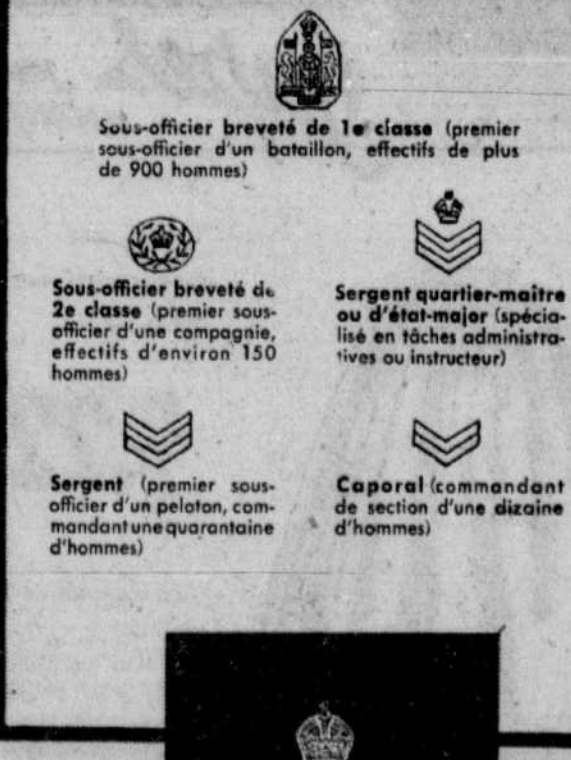
CE SOIR, 9 H.

ERNIE DUSEK vs GEORGE SCOTT

SKY HI-LEE vs BOBO BRAZIL

CBFT

LES ÉCHELONS DU SUCCÈS



Sous-officier breveté de 1^{re} classe (premier sous-officier d'un bataillon, effectifs de plus de 900 hommes)

Sous-officier breveté de 2^e classe (premier sous-officier d'une compagnie, effectifs d'environ 150 hommes)

Sergent (premier sous-officier d'un peloton, commandant une quarantaine d'hommes)

Sergent quartier-maître ou d'état-major (spécialisé en tâches administratives ou instructeur)

Caporal (commandant de section d'une dizaine d'hommes)

La sécurité de nos familles, la sauvegarde de nos traditions et de notre mode de vie dépendent pour beaucoup de l'état de nos préparatifs militaires. Or, en face du danger constant d'un nouveau coup de main communiste, le Canada renforce et modernise rapidement son armée.

Dans cette nouvelle armée, mieux équipée que jamais et, en fait, l'une des plus modernes au monde, nos jeunes gens peuvent se tailler une carrière de chefs. Car l'armée canadienne forme le caractère et développe le sens des responsabilités. Elle s'efforce de constituer une élite de jeunes gens énergiques, à l'esprit éveillé et au jugement sûr.

En outre, l'armée canadienne offre aux jeunes gens l'occasion de se faire une carrière honorable et bien rémunérée dans une foule de domaines, et particulièrement dans le domaine technique: mécanique, électricité, communications, électronique, ou dans des spécialités d'ordre purement militaire.

L'armée canadienne paie bien son homme. Somme toute, elle paie aussi bien — et même mieux — dans nombre de cas — que tout établissement industriel ou commercial. Un exemple typique que nous pourrions donner, c'est celui du sous-officier qui figure dans cette illustration. Il est sergent-instructeur de conducteurs-mécaniciens.

Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien dans le domaine technique. Mais ce militaire reçoit de plus, et gratuitement, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.

ENROLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE

AS-527

Écoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

Depot des effectifs No 4
772 avenue, rue Sherbrooke
MONTREAL P.Q.

Depot des effectifs No 3
Cavennes Cannought
3 côte de la Capitale QUEBEC P.Q.

Depot des effectifs No 13
Wallis House, angle Charlotte et Rideau
OTTAWA, Ont.

LA VIE SPORTIVE

4 points enregistrés dans la manche additionnelle

Les Cataractes se rallient pour vaincre les Saguenéens de Chicoutimi par le compte de 9 à 5, à Shawinigan Falls, hier soir

Shawinigan, 4. (P.C.) — Les Cataractes de Shawinigan, bien qu'occupant la dernière place du classement de la ligue Senior du Québec, ont servi une leçon aux Saguenéens de Chicoutimi, hier soir, quand ils les ont défaits 9-5, devant 1,500 spectateurs. Les Cataractes ont enregistré, leurs quatre derniers buts dans la période supplémentaire.

Iwin Grosse et Jim Anderson ont compté trois buts chacun. Chicoutimi avait les devants 5-1 jusqu'au milieu de la troisième période.

Les Saguenéens ont mérité huit des onze punitions, mineures imposées par l'arbitre Bill Roberts.

Chicoutimi. — Buts: Pelletier; défenses: Gaudet, Taillefer, Roy et McCallum; avant: S. Smrke, White, Buchanan, Dussault, Groleau, Bownass, Tkachuk, Franche, L. Smrke et Perreault.

Shawinigan. — Buts: Bessette; défenses: Arcand, Hodgson, Limoges et Lemond; avant: Podolsky, Regan, Wray, Grosse, Giesbrecht, Bathgate, Deschênes, Lapointe, Anderson et Léger.

Première période
1-Chicoutimi: Tkachuk (Groleau, Dussault) . 0-58
2-Chicoutimi: S. Smrke (White, Buchanan) . 3-401
Punitions: McCallum, Perreault, Bownass et Podolsky.

Deuxième période
3-Shawinigan: Grosse (Bathgate, Hodgson) . 3-34
Chicoutimi: Roy . 16-10
Punitions: McCallum, Taillefer, Anderson et Bownass.

Troisième période
5-Chicoutimi: Dussault (Tkachuk) . 1-57
6-Chicoutimi: L. Smrke (Franche, Perreault) . 7-27
7-Shawinigan: Wray (Regan, Limoges) . 11-38

Match revanche pour Walcott

New-York, 4. (P.A.) — Rocky Marciano défendra son championnat poids lourd mondial contre l'ex-champion Jersey Joe Walcott vendredi le 10 avril prochain au Chicago Stadium. Il s'agit d'un match-revanche de 15 rondes qui sera télévisé.

Jim Norris, président de l'International Boxing Club, a annoncé la date définitive du combat après un entretien avec Angelo Malandra, avocat de Felix Bocchicchio, le gérant de Walcott.

Chaque pugiliste touchera 30 pour cent des recettes et il n'y aura pas d'autre match-revanche.

Le premier spectacle sera offert au Forum le 8 février

Les amateurs montréalais pourront alors applaudir les artistes du patin qui font partie de la troupe des Ice Follies 1953

Tous les ans, des millions de gens, aux États-Unis et au Canada, attendent avec grande impatience le jour où ils pourront assister, avec leur famille et leurs amis, au merveilleux spectacle annuel des "Ice Follies". Les Montréalais, eux, n'auront pas à attendre trop longtemps car c'est très bientôt, soit le 8 au 15 février, que les "Follies" seront à l'affiche du Forum avec à nouveau un spectacle somptueux au possible.

Cette année encore, vous verrez se dérouler sous vos yeux une série de numéros plus grandioses les uns que les autres vous verrez des patineurs et des patineuses réputés comme étant les meilleurs au monde; vous goûterez de la comédie et encore de la comédie et vous goûterez enfin de la musique appropriée et fort plaisante. En un mot, vous assisterez à nouveau à un merveilleux spectacle sur glace, comme c'est d'ailleurs le cas, tous les ans, quand les "Ice Follies" nous visitent.

Le programme débute cette fois par la présentation d'un numéro formidable, "Durbur à Dehli" qui nous permet d'assister à un festival indien qui est un superbe mélange de couleur et de beauté. Ce numéro est tellement grandiose qu'il plairait même au rajah le plus difficile. Les gentilles "Ice Follies" deviennent des danseuses fort habiles et sont vêtues des plus beaux costumes et des plus riches parures tandis que la gracieuse Betty Scholow est aussi en vedette quand elle patine aux côtés de Barry Gorman et de Phil Skilling. Vous aimerez les équilibristes, comiques et lourds à la fois, mais aussi très agiles comme vous le verrez, ainsi que les perroquets roses, absolument mignons, comme le sont d'ailleurs les jeunes patineuses qui remplissent ce rôle. Il ne faut pas oublier enfin le "Bijou du Maharajah" la charmante Marie Crimmins, une acrobate sur patins qui y va d'une série de sauts et pirouettes sensationnelles. C'est un numéro d'une rare beauté et qui plaira de belle façon. Il y en a au moins six autres qui sont tout aussi grandioses et à grand déploiement qui feront les délices de jeunes et vieux.

Les "Ice Follies" comptent plusieurs figures nouvelles dont la pétillante Florence Rae — qui vous émerveillera — les trois éponantails, de fameux comédiens vous verrez, et le jeune Ely Scottold,

8-Shawinigan: Anderson (Hodgson, Deschênes) 13-25
9-Shawinigan: Anderson (Lapointe, Deschênes) 13-48
10-Shawinigan: Grosse (Bathgate, Limoges) . 16-32
Punition: Léger.
Période supplémentaire
11-Shawinigan: Grosse (Bathgate, Hodgson) . 0-20
12-Shawinigan: Anderson (Lapointe, Deschênes) 5-35
13-Shawinigan: Bathgate (Léger, Grosse) . 6-40
14-Shawinigan: Hodgson . 8-35
Punitions: Buchanan, McCallum.
Arrêts par: Pelletier 35; Bessette, 24.

Combats de boxe d'hier soir

Los Angeles. — Billy Peacock, 117½, Philadelphie, par décision contre Tommy Umeda, 120, Honolulu (10).
White Plains, N.Y. — Sammy Giuliani, 159½, Stamford, Conn., par décision contre Mack Stamford, 161, Englewood, N.J. (8).
Newark, N.J. — Billy Andy, 151, Providence, par décision contre Al Warner, 155, New-York, (8).

Segura saura bien divertir les amateurs montréalais

Le partenaire de Jack Kramer, joueur ambidextre, surprend toujours les spectateurs par son style personnel — Soirée de tennis vendredi prochain

C'est dans quelques jours seulement, soit vendredi soir, que les amateurs de tennis montréalais assisteront au match du siècle, au tennis, quand les deux plus fameux joueurs de l'heure, Frank Sedgman et Jack Kramer se disputeront un match de simples qui devrait facilement faire époque dans nos annales, un match auquel devraient assister plus de 13,000 personnes, soit un nouveau record pour Montréal. La présente tournée n'est venue que de trois semaines et déjà Sedgman et Kramer se livrent des matches d'un intérêt inouï et comme le prédisaient les experts, l'Australien devenu professionnel il y a un mois a même réussi à prendre les devants sur l'as des as, Jack Kramer.

Il y aura également un autre match au programme, un match qui sera plus qu'intéressant soyons sûr et qui mettra aux prises le compatriote de Sedgman, Ken Mc-

Gregor, et le spectaculaire joueur de l'Équateur, Pancho Segura. Il y aura enfin un match de doubles absolument prometteur et intéressant mettant aux prises les deux Australiens et Kramer et Segura, et c'est dire que les amateurs locaux seront royalement servis durant plus de trois heures.

Segura, qui a déjà joué ici à une couple de reprises, est un fameux joueur lui aussi et on le considère même comme l'émule de Kramer et de Sedgman... ou presque. On sait qu'il est ambidextre et on a beaucoup de plaisir à le voir user de toute la force de ses deux mains pour retourner la balle. Pancho, qui ne mesure que 5 pieds 8 pouces et pèse tout au plus 145 livres, était un garçonnet chétif quand il apprit son jeu favori et il était si faible, même, qu'il lui fallait absolument employer ses deux mains sans quoi il n'aurait jamais pu retourner la balle vers ses rivaux. A force de pratiquer et de pratiquer encore il a réussi à devenir un fameux joueur, tout simplement et il a toujours été classé parmi les dix meilleurs joueurs au monde, cela depuis déjà une dizaine d'années. On aimera le voir au jeu aux côtés de Sedgman, Kramer et McGregor, au Forum vendredi et nous savons à l'avance que si les Australiens et "Big Jack" comptent des milliers d'admirateurs ici, Segura, de son côté, saura bien à plusieurs reprises attirer les applaudissements de la foule qui assistera à cette extraordinaire soirée de tennis.

Ezzard Charles contre Harrison

Détroit, 4. (P.A.) — Le pugiliste vagabond Ezzard Charles s'arrêtera à Détroit, ce soir, pour y poursuivre sa campagne de retour. L'ex-champion espère toujours obtenir un nouveau match pour le championnat poids-lourd.

Charles, ce soir, rencontrera Tommy Harrison, de Los Angeles. Il est déjà favori à 3 contre 1 pour gagner. Il s'agit d'un pugilat de 10 rondes qui sera présenté à l'amphithéâtre Olympia et télévisé d'une côte à l'autre des États-Unis à 10h. p.m., h.n.e.

Jesse James a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts tandis que Dan Porteous, Danny Cadue et Frank Porteous ont été les autres compteurs.

Réal Jacques et Claude Savary ont obtenu les deux buts du St-Hyacinthe au cours de la 2e période. Ils ont déjoué Robert Bleau alors que St-Jérôme jouait à court d'un homme.

Bleau a été superbe dans ses filets pour avoir, le meilleur sur Sam Renaud.

Première période
Aucun point.
Punitions: Généreux, Barilko, Benoit (2), Ouellette.

Deuxième période
1-St-Jérôme: James (F. Porteous, Généreux) 1-50
2-St-Hyacinthe: Jacques (Gladu) 9-13
3-St-Jérôme: D. Porteous (Renaud, Butt) 12-48
4-St-Jérôme: Cadue 14-05
5-St-Hyacinthe: Savary (Jacques, Laliberté) 17-17
Punitions: Thompson, McCabbe, Trudel, Plante.

Troisième période
6-St-Jérôme: F. Porteous (Généreux) 0-52
7-St-Jérôme: F. Porteous (Généreux) 16-06
Punitions: Butt, Labelle, Barilko (mauvaise conduite).

Canada
Province de Québec
District de Montréal
No 327911

COUR SUPÉRIEURE
DAME THÉRÈSE PAGE, épouse commune en biens de Maurice GRAVEL, ménagère, des cité et district de Montréal, demanderesse, — VS —
MAURICE GRAVEL, restaurateur, des mêmes lieux, défendeur.

AVIS
Une action en séparation de biens a été prise par la demanderesse contre le défendeur le 29 janvier 1953.
DONT AVIS.
Montréal, ce 29 janvier 1953.
MAURICE CARON,
Député notaire, C.S.M.

Il a été question des "millionnaires..."

(Suite de la page 3)

exproprie même si nécessaire, mais qu'on ne fasse pas deux transactions connexes.

M. Duplessis
J'ai trouvé ça souverainement écoeurant et méprisable, odieux, salaud et vil, dit le premier ministre. Porter des accusations contre la quintessence de l'honnêteté, le ministre des Terres et Forêts, contre celui qui parle et contre deux autres ministres.

Je remarque, que le chef de l'opposition a convenu que le prix fixé par ces amis à \$200 l'acre était exagéré. Cela fait tomber d'elle-même cette grande campagne trouble qu'on a menée contre l'Union nationale.

Ce que j'ai trouvé écoeurant et méprisable, c'est qu'on avait inscrit à la suite de la mention: "Millionnaires en sept jours" les noms de Duplessis, de Bourque, de French et de Tardif. Et je dis que si l'on n'a pas d'accusation formelle à porter qu'on fasse comme les journaux et qu'on se rétracte. Je trouve ça salaud et vil.

J'ai dit que le ministre des Terres et Forêts était la quintessence de l'honnêteté. Je vais m'asseoir et je demande à l'opposition de dire le contraire.

M. Marler: Je ne mets pas en doute l'honnêteté du ministre des Terres et Forêts.
M. Duplessis: Si on veut mettre en doute l'honnêteté du ministre des Mines, qu'on le fasse.

M. Marler: Je n'ai pas de certificat de compétence à décerner. Mais je n'ai jamais dit que c'était un malhonnête homme.

M. Duplessis: On n'a rien à dire contre le ministre des Mines, et contre le député de Frontenac? Je m'assois et j'attends la réponse.

M. Marler: Je n'ai aucune objec-

tion à dire que c'est un honnête homme.

M. Duplessis: Maintenant, je vais aller au fond de la question. Tout gouvernement a le droit d'échanger des terres pour la colonisation. Les autorités religieuses du diocèse de Sherbrooke avaient demandé d'échanger des terres pour prolonger le territoire des paroisses déjà existantes. Leur opinion était qu'il était plus avantageux d'établir des paroisses dans le voisinage des paroisses déjà existantes, près de l'église et de l'organisation municipale et scolaire.

Il y a là une valeur et des avantages immenses pour les colons. On a dit que les frères Morin ont coupé du bois pour \$70,000 et que le terrain dénudé fut ensuite échangé. L'échange fut conclu le moulin était là avec tous ses accessoires. Le défrichement était fait.

Il ne s'agissait d'ailleurs pas de placer des hommes de chantier, mais des colons près de leur paroisse. Le gouvernement ne pouvait faire d'échange avec d'autres personnes qu'avec les frères Morin pourvu que les conditions fussent raisonnables. Il y a eu deux ou trois transactions du genre, sous les régimes libéraux, et on donnait en échange la propriété du sol. On prenait une acre de terre et l'on donnait deux ou trois acres en belle forêt. Quant à nous, nous avons la propriété des Morin et nous avons gardé la propriété du sol et les droits de coupe sur les terrains concédés en retour. C'est l'une des meilleures transactions qui se soient jamais faites.

Nous pourrions citer des exemples de anciens régimes. A la veille des élections, en 1935, M. "Chubby" Power, avocat de la Brompton Pulp, a échangé pour chaque acre de terre déboisée trois acres de terre dans les plus belles forêts. Ça c'était un scandale.

Le ministre des Terres et Forêts rappelle que les frères Morin ont donné également au gouvernement un moulin à bois et les chemins qu'ils ont faits pour l'exploitation de la forêt sur ces lots.

Les seigneuries

Au début de la séance d'hier soir, M. Marler a rappelé qu'en 1951 le gouvernement avait adopté une loi pour faciliter le rachat de certaines seigneuries. Il a demandé au ministre si le gouvernement en avait racheté une ou plusieurs depuis.

Avons-nous le droit d'exploiter? C'est douteux. On a toujours procédé par échange.

M. Marler

Le chef de l'opposition ne partage pas l'opinion du premier ministre. Il affirme que rien ne sert d'avoir la propriété du sol si le concessionnaire a droit de couper le bois pendant trente ans, sans droits de coupe à payer. Au point de vue pratique il n'y a pas de différence car il ne restera rien sur les lots.

M. Marler demande au gouvernement, si ces lots ont été repris pour la colonisation, quelle colonisation y fut faite.

L'hon. J.-S. Bourque répond qu'évidemment le chef de l'opposition a pris ses renseignements chez les gens qui ont publié le pamphlet dont on parle. Il a reçu des informations fausses car il y a aujourd'hui plus de bois sur ces lots qu'il y en avait en 1933.

Les frères Morin ont donné 4,000 acres pour environ 7,500, mais ils n'ont pas droit de faire de l'exportation et leur coupe est limitée à 30 ans. En exploitant ces lots d'une façon rationnelle comme la Canada Paper l'a fait à Stoke, les frères Morin auront plus de bois sur leurs lots, malgré la coupe annuelle.

Le ministre des Terres et Forêts rappelle que les frères Morin ont donné également au gouvernement un moulin à bois et les chemins qu'ils ont faits pour l'exploitation de la forêt sur ces lots.

Les concessions
M. Marler. — En 1951, le gouvernement a fait voter une autre loi pour se faire autoriser à augmenter les limites à bois d'une douzaine de compagnies. Le ministre pourrait-il me dire ce qui s'est passé dans ce domaine?

M. Bourque. — Deux compagnies seulement ont reçu de nouvelles concessions: la Dominion Shuttle et la St. Raymond Paper. M. Duplessis. — La Dominion Shuttle, à Lachute, a décidé d'agrandir son usine et de donner de l'ouvrage à 600 employés au lieu de 400. Pour son bois elle devait dépendre de la Canadian International Paper. Cette situation n'était pas acceptable et nous lui avons concédé des limites raisonnables. Quand à la St. Raymond Paper, c'est une usine située à Desbiens. Le moulin, faute de bois, allait fermer ses portes et toute la population aurait été en chômage.

M. Marler. — Quel prix se sont vendues ces concessions?

M. Bourque. — \$1,100 pour la St. Raymond et \$800 pour la Dominion Shuttle.

M. Duplessis. — Le mille carré de bois de coupe. Je connais la famille Vincent. C'est une famille honnête et patriote.

M. Duplessis. — Nous nous sommes heurtés à des problèmes assez difficiles dans ce domaine. Certainement les propriétaires de la population de Sainte-Flore dans cette affaire, car les cultivateurs doivent maintenant aller à 15 milles pour couper leur bois. La population a d'ailleurs exprimé son mécontentement aux élections.

Les concessions

M. Marler. — En 1951, le gouvernement a fait voter une autre loi pour se faire autoriser à augmenter les limites à bois d'une douzaine de compagnies. Le ministre pourrait-il me dire ce qui s'est passé dans ce domaine?

M. Bourque. — Deux compagnies seulement ont reçu de nouvelles concessions: la Dominion Shuttle et la St. Raymond Paper. M. Duplessis. — La Dominion Shuttle, à Lachute, a décidé d'agrandir son usine et de donner de l'ouvrage à 600 employés au lieu de 400. Pour son bois elle devait dépendre de la Canadian International Paper. Cette situation n'était pas acceptable et nous lui avons concédé des limites raisonnables. Quand à la St. Raymond Paper, c'est une usine située à Desbiens. Le moulin, faute de bois, allait fermer ses portes et toute la population aurait été en chômage.

M. Marler. — Quel prix se sont vendues ces concessions?

M. Bourque. — \$1,100 pour la St. Raymond et \$800 pour la Dominion Shuttle.

M. Duplessis. — Le mille carré de bois de coupe. Je connais la famille Vincent. C'est une famille honnête et patriote.

M. Hamel. — Ce sont des organismes politiques. Je crois qu'il y a injustice pour toute la population de Sainte-Flore dans cette affaire, car les cultivateurs doivent maintenant aller à 15 milles pour couper leur bois. La population a d'ailleurs exprimé son mécontentement aux élections.

M. Duplessis. — Ces électeurs ont fait une "coupe irrégulière" et il est resté des déchets.

M. Hamel. — Mais m'expliquez-vous comment le gouvernement peut passer des contrats avec des mineurs?

M. Duplessis. — Nous en passons des contrats avec des mineurs. A Asbestos, par exemple, ce sont des mineurs.

Concessions de lots

M. René Hamel (libéral Saint-Maurice). — Quelles sont les concessions pour obtenir un lot de la couronne?

M. Bourque. — Il n'y a pas de conditions... Il n'y en a pas qui en obtiennent.

M. Hamel. — Comment expliquer alors le cas suivant: à Ste-Flore, dans mon comté, il y avait cinq lots boisés appartenant à la couronne. Tous les cultivateurs de la paroisse y faisaient leur bois. Ils ont appris un jour qu'un lot avait été concédé au maire de l'endroit, un à la fille du maire, âgée de 7 ans, un au fils du maire, un à un organisateur politique et le cinquième au fils de cet organisateur.

M. Bourque. — Le député doit être mal renseigné. Il peut arriver que le ministre vende des lots s'ils sont contigus à des habitations et offrent un danger pour le feu. Les gens dont le député parle ont peut-être obtenu des droits de coupe.

M. Hamel. — Le ministre pourrait-il vérifier ce dossier, celui de Lanerrière et de Vincent?

M. Bourque. — Je le ferai dès demain.

Le débat continue.

OUVERTS DE 9 H. 30-A 5 H. 30 — OUVERTS JUSQU'À 9 H. LE VENDREDI SOIR — 5 H. 30 LE SAMEDI

5 recettes d'économies JEUDI -- 2e DUPUIS

UNE FOIS DE PLUS LE 2e ETAGE apporte de l'inédit
PLUS: livret de recettes "MADAME EST SERVIE" à chaque cliente

Costumes

nouveaux... printaniers
pour dames et jeunes filles.
Devraient se vendre 25.00.
SPECIAL RECETTE ECONOMIE DUPUIS

18.22

Nous avons plusieurs modèles mais non toutes les teintes ni toutes les tailles: 12 à 18 en gris, marine, bleu, beige, Belle et nouvelle flanelle rayonne aussi gabardine sabre pour printemps '53.

DUPUIS — deuxième
St-Christophe

Chemises de nuit
FINETTE

pour dames, jeunes filles. Tailles M.G. — SPECIAL

Finette fond blanc motifs rose ou bleu, manches longues, encolure "V". Coupe, confection soignées. Série de 2.98.

2.52

Deuxième, St-Christophe

Chandails
EN COTON

Pour dames. Tricot coton léger, garniture métallique, manches chauve-souris. Gris, beige, rouge, or, dans le groupe P.M.G. Ord. 4.98, 5.98. SPECIAL RECETTE ECONOMIE

2.22

Deuxième, St-André

Jupes jersey
coton/nylon

"ELLES" sont lavables mesdames
Tailles: P.M.G.

1.22

Vraie économie de 1.76

... une merveilleuse recette pour combiner des ensembles avec vos jolies blouses. Jupes de jersey coton/nylon en gris, beige. Coupe jeune, fermeture éclair. Le fait que ces jupes sont LAVABLES double "la recette".

Deuxième, St-André

Seal français
LAPIN TEINT

RECETTE D'ECONOMIE
SANS PAREILLE... ORD.
169.00 — CHEZ DUPUIS

122.00

Une qualité insurpassable, un bas prix inespéré — de fait le plus bas depuis des années pour cette belle qualité. Tailles 12 à 42.

Paiements faciles DUPUIS pour simplifier votre achat.

Deuxième — St-Christophe

Dupuis Sœurs

CHERCHER PAR TOUT LE DEUXIEME ETAGE DUPUIS LA PANCARTE "LIVRE DE RECETTES"